

2€

espace de libertés



espace de

Libertés

MAGAZINE DU CENTRE D'ACTION LAÏQUE | DECEMBRE 2011 | N°403

L'école autrement

De la Tunisie à
Charlie Hebdo

Éditrice responsable: Eliane Desjardins - CP 236 Campus de la Plaine ULB - Av. Arnaud Frateur 1050 Bruxelles - Bureau de dépôt: Bruxelles X - P 204036 - Mensuel, ne paraît pas en août.



ÉDITORIAL

- 3 La paille et la poutre — Pierre Galand

DOSSIER

L'école autrement

- 5 À l'école de la vraie vie — Éliane Deproost
6 Le SAS, pour une seconde (r)entrée ? — Maurice Cornil
8 L'école catholique est-elle une école de classe ? — Nico Hirtt
10 Citoyen autonome dès le biberon — Céline Vander Sande
12 Pour une politique de l'enseignement — Patrick Hullebroeck
14 Bernard De Vos : «Notre école, profondément inégalitaire, ne favorise plus l'émancipation des élèves» — Pierre Schonbrodt
15 Une école de la réussite pour tous — Jacques Smits
16 Telle est l'école que nous voulons ! — Pascal Chardome

RÉFLEXIONS

- 17 Démocrates de tous pays, soyons vigilants ! — Gabrielle Lefèvre
18 Le déclin de l'empire européen — Jean Sloover
20 Fatwa et christianophobie sapent la démocratie — Sylvie Lausberg
22 L'homme et l'animal — Jean Cornil

MONDE

- 24 Tunisie, la démocratie funambule — Pascal Martin
26 La route de la laine — Pierre Schonbrodt
28 Recherche européenne post-2013 : quel cadre éthique ? — Julie Pernet

29 BRÈVES

CULTURE

- 30 Le monde en Poche — Frédéric Vandecastrie
32 Europalia Brésil : la rue et la terre — Christian Jade
33 Émouvant Richter à la Tate ! — Olivier Swingedau

34 AGENDA



11



20



26



32



33

Éditrice responsable : Éliane Deproost

Rédaction, administration et publicité

Rédacteur en chef : Yves Kengen - Secrétaire de rédaction : Amélie Dogot

Production, administration et publicité : Fabienne Sengonne

Documentateur : Anne Cugnon. Maquette : Grab It - Impression : Kiemo

Fondateur : Jean Schouder's

ISSN 0775-2768

Membre de l'Association des Revues Scientifiques et Culturelles (ARSC)

Avec l'appui de l'Administration générale de la Recherche scientifique - Service général du pilotage

du système éducatif - Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Conformément à la loi du 8 décembre 1992 en matière de protection de la vie privée, le Centre d'Action

Laïque est maître du fichier d'adresses qu'il utilise. Vous pouvez obtenir auprès du CAL vos données

personnelles et les faire rectifier.

En couverture : © Jacques Loic/AFP

espace de

Libertés

MAGAZINE DU CENTRE D'ACTION LAÏQUE
est édité par le Centre d'Action Laïque,
asbl et des Régionales et Provinciales
Wallon, de Bruxelles, Charleroi, Liège,
Luxembourg, Namur et Picardie.



La paille et la poutre

PIERRE GALAND

Président du Centre d'Action Laïque

L'histoire repasse souvent les plats. Le 5 juillet 1981, un incendie criminel détruit la rédaction de l'hebdomadaire progressiste *Pour*, à belles. *Pour* avait comme cheval de bataille de défendre des opprimés et, surtout, de pourfendre l'extrême droite, à l'époque en plein essor dans notre belle démocratie. Les fachos n'ont pas apprécié et, choisissant la manière forte chère aux principes de l'Ordre Nouveau, ont balancé un cocktail Molotov dans les locaux du 22 rue de la Concorde (ça ne s'invente pas). *Pour*, vivant sans moyens financiers, ne s'en relèvera pas. Le terrorisme a gagné. Fin du premier acte.

Le 2 novembre 2011, le journal satirique *Charlie Hebdo*, coupable d'avoir osé titrer (non sans raison) «Charia Hebdo» après avoir déjà commis l'irréparable outrage de publier les fameuses caricatures danoises du Prophète, s'est vu, selon toute vraisemblance, honoré d'une fatwa terroriste avec exécution immédiate. Feu les locaux d'un empêcheur de prier en rond, mais cette fois l'issue sera différente. *Charlie* est un monument de la presse française. Il faudra bien plus qu'un incendie pour le faire taire. Ceux qui ont perpétré l'agression ont bien peu de jugeote, sans quoi ils sauraient que s'attaquer à la presse satirique libre ne fera que l'inciter à persévérer dans cette voie. L'hiver sera chaud.

Cette nouvelle atteinte à la liberté d'expression en général, et de la presse en particulier, ne saurait laisser les laïques indifférents. Déjà tributaire de la publicité et soumise, plus souvent qu'à son tour, aux pressions éditoriales des annonceurs, la presse –française surtout– est aux mains d'industriels (de l'armement) qui n'hésitent pas à se servir de ce pouvoir pour influencer la rédaction en faveur des intérêts de leur business. La lente disparition d'une presse disposant de l'entière liberté d'informer est une menace directe sur le processus démocratique dans notre société. Ce n'est pas un hasard si le Comité de vigilance démocratique avait invité, dès sa création, l'Association des journalistes professionnels à se joindre à lui.

Face à l'utilisation du terrorisme pour réduire la presse au silence et au culot toujours plus éhonté des intégristes religieux, l'indignation chère à Stéphane Hessel n'est qu'une étape vers la mobilisation citoyenne. Ouvrons les yeux : la guerre menée par l'OTAN en Libye, présentée comme «juste» pour chasser le tyran Kadhafi, a légitimé une réaction de «rebelles» reconnus comme le nouveau pouvoir par les Nations unies avant même la tenue d'élections libres. Résultat : à l'heure où nous écrivons : le principal leader de ce mouvement vient de proclamer la charia comme

loi fondamentale. Bravo et merci aux visionnaires qui ont matérialisé sans état d'âme cette situation pourtant prévisible. Piètre bilan d'un «devoir d'ingérence» mené à l'hussard par des va-t-en-guerre préoccupés davantage par la gloire personnelle, les intérêts économiques nationaux et de politique intérieure que par le rétablissement de la démocratie dans les pays «libérés». Sans préjuger de ce que sera la vie future des citoyens tunisiens, libyens et égyptiens, les premiers gagnants du printemps arabe sont aujourd'hui les marchands d'armes. Ceux-là mêmes qui déclinent en grande partie les cordons de la presse. La boucle est bouclée.



© François Guillot/AFP

Je lance un appel à tous les démocrates, laïques ou non, à soutenir la juste cause de la liberté d'opinion et de la presse. Si certains ont pu se sentir offensés d'avoir été tout de suite haro sur le baudet, à s'interroger sur le pourquoi de cette satire et à repenser à l'histoire de la paille et la poutre. Comme le rappelle chaque semaine un autre journal satirique, «la liberté de la presse ne s'use que quand on ne s'en sert pas». Dès que ces libertés sont transgressées, quelle qu'en soit la cause, tous les citoyens démocrates sont blessés dans leur chair. Qu'un poison soit indolore ou insipide n'enlève rien à sa virulence. Il tue, parfois lentement, mais sûrement. ■

L'ÉCOLE AUTREMENT

ÉLIANE DEPROOST
Secrétaire générale du CAL

Il y a bientôt 30 ans, la Confédération Parascolaire, l'Institut socialiste des cadres de jeunesse (ISCJ) et les Centres d'entraînement aux méthodes de l'éducation (CEMEA) avaient créé les «stages-chantiers».

Dans la foulée de la délégation interministérielle à la jeunesse, mise en place par Pierre Mauroy sous la houlette de Bertrand Schwartz, la France multipliait les interventions, actions, expériences pilotes de stages ou formations d'insertion pour les jeunes.

À notre modeste mesure, nous avions voulu accueillir pendant une semaine des jeunes d'écoles professionnelles (horticulture, plomberie, maçonnerie...). Une semaine pour réaliser un projet concret et utile socialement: aménagement de sentiers, construction d'un immense barbecue dans un camping communal, réfection de pédalos au lac de Virelles, réhabilitation totale d'une maison d'accueil de toxiques aux Pays-Bas, etc.

Une semaine avec d'autres modes d'organisation, d'autres règles, avec des formateurs extérieurs, sans les enseignants. Les jeunes, maîtres de leur chantier, responsables de son organisation, de la maintenance des outils... assumaient en plus la gestion de la vie quotidienne, la préparation des repas...

Dire que ce fut toujours une «joyeuse colonie de vacances» serait mentir! Violences, conflits, découragements, vols à la supérette du coin ont été légion. Les groupes-classes accueillaient tout aussi bien des jeunes de 15 ans dont la maman faisait les tartines chaque matin, que des adultes de 23 ans ayant déjà au curriculum quelques années de tôle, de prostitution ou d'assuétude...

Néanmoins, des temps d'échange quotidiens et structurés par les formateurs les «obligeaient» à mettre des mots sur le vécu, à retravailler des règles choisies collectivement, à éprouver la confiance en eux, entre eux, et entre eux et nous.

Une tout autre culture qu'à l'école où tous, ou presque, étaient considérés comme «fichus».

Pas si «fichus» que ça

Et pourtant, cette autonomie réelle, la perspective d'un résultat concret à «offrir» à de plus paumés qu'eux, des activités ludiques et d'expression pour équilibrer les temps de travail, de gestion du quotidien et les séquences de travail ont constitué, pour la plupart d'entre eux, des temps de «vraie vie». Des temps d'apprentissage formel et non formel qui leur ont donné ultérieurement un coup de vitamines pour reprendre l'école avec un autre regard, avec la conviction «d'être capable de», dont ils doutaient tellement. Beaucoup, considérés comme doublant d'office, ont passé le cap de l'année.

À L'ÉCOLE DE LA VRAIE VIE

Encore une expérience pilote, direz-vous. Comme il en existe dans certaines écoles de devoirs, dans quelques écoles, dans des maisons de jeunes, dans des services d'accrochage scolaire (SAS) dont Maurice Cornil nous parle ci-après.

Serait-ce que le «socioculturel» puisse ce que l'école ne peut pas? Serait-ce que les animateurs ou formateurs soient mieux outillés?

Non! Mais sans doute les enseignants sont-ils enfermés bien malgré eux dans un treillis de réglementations diverses, de locaux inadéquats, d'horaires inadéquats, de socles de compétences qui misent sans doute plus sur des résultats à atteindre que sur le chemin pour y parvenir, de situations sociales ou interculturelles auxquelles ils sont trop souvent insuffisamment préparés, etc.

À quand une école où apprendre avec plaisir sera plus important que savoir? Où élèves, comme enseignants, comme parents, comme partenaires extérieurs partageront un projet pédagogique, c'est-à-dire un projet de vie, pas seulement un mille-feuille de par cœur ou un apprentissage parfois forcé d'un métier pour lequel on n'a pas toujours du goût à 14 ans.

Le CAL a souhaité s'attaquer à ce vaste chantier. Nous ne sommes pas les premiers, ni les seuls!

Vous trouverez ci-après des échos de la Li- que de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente (LEEP), les points forts du Centre d'étude et de défense de l'école publique (CEDEP) qui planche lui sur les conditions institutionnelles qui doivent permettre le changement de notre système scolaire. Une étape indispensable. Vous lirez aussi d'autres points de vue dans un dossier qui a voulu donner la parole à des acteurs divers.

Mais ce que le CAL s'est donné comme défi, c'est de tracer les contours d'une école où le plaisir et la curiosité auront remplacé la peur et l'ennui.

Chaque enfant, chaque jeune a des compétences. Elles ne sont pas toutes les mêmes. Mais si l'éventail des propositions faites est suffisamment large, chacun-e trouvera une place, un moyen d'expression qui lui conviendra, un plaisir à développer un talent singulier. Il n'y a pas de distinction entre les enfants doués et les autres. Il y a des rythmes différents, des images familiales différentes, des histoires variées...

Chaque être humain, s'il en a le désir et si son environnement le lui permet, peut progresser. Pour cela, le cadre, les rythmes, les équipes d'adultes, les sollicitations doivent coller à un projet collectif émancipateur et solidaire. Encore et toujours à bâtir. ■

LE DÉFI DU CAL?
TRACER LES CONTOURS D'UNE
ÉCOLE OÙ LE PLAISIR ET LA
CURIOSITÉ AURONT REMPLACÉ
LA PEUR ET L'ENNUI.



- À l'école de la vraie vie
- Le SAS, pour une seconde (r)entrée?
- L'école catholique est-elle une école de classe?
- Citoyen autonome dès le biberon
- Pour une politique de l'enseignement des élèves
- «Notre école, profondément inégalitaire, ne favorise plus l'émancipation des élèves»
- Une école de la réussite pour tous
- Telle est l'école que nous voulons!

LE SAS, POUR UNE SECONDE (R)ENTRÉE ?

MAURICE CORNILL

Enseignant et directeur du service d'accrochage scolaire (SAS) «Parenthèse»

Pour les observateurs de l'éducation et la formation des adolescents, le moins que l'on puisse dire est que les pratiques éducatives et les intentions sous-jacentes qui les portent sont diverses, et parfois contradictoires. Les SAS¹ participent singulièrement à cette diversité, en incarnant des institutions qui réunissent à la fois les enjeux de la relation d'aide et ceux de la formation. Issus d'une volonté de transversalité entre enseignement et aide aux jeunes, ils développent des processus d'accompagnement d'adolescents qui reposent sur la recherche érigée en attitude professionnelle et éducative, condition d'une possible innovation. De ces modestes laboratoires pluridisciplinaires naissent des pratiques éducatives qui pourraient faire école. Cela pose, bien sûr, la question de la validité de pratiques expérimentales. Mais aussi de leur transférabilité. Pour envisager ces aspects de l'accompagnement éducatif présents dans la plupart des SAS,



1 Le SAS, alternatives ou soins palliatifs ?

et celle de l'éducation à la citoyenneté. L'interrogation sur la faculté de transmission occupe l'éducation depuis toujours : s'y attarder un peu pour se demander comment la pratiquer entre professionnels n'est assurément pas une tâche inutile.

Inscrire

- «*Bonjour Monsieur ! Je viens m'inscrire dans votre SAS.*»
- «*Ah bon ! Pourquoi ? Tu ne veux plus aller à l'école ?*»

La jeune fille qui me fait face me regarde avec de grands yeux décidés. Elle a des phobies scolaires. C'est le mot qu'elle emploie, elle a dû l'entendre lors d'un diagnostic posé par un expert à son égard.

- «*Je ne veux plus aller à l'école ! Enfin, plus pour le moment.*»

Ce n'est pas mal : elle sait ce qu'elle veut. Je me dis qu'elle a appris quelque chose. Je suis enseignant et on m'a sur tout appris à être écouté. Il m'a fallu vagabonder dans les expériences et les connaissances pour développer cette approche de mon travail qui est aussi celle de l'écoute.

Après tout, est-ce qu'en l'écoutant, je ne suis pas en train de lui apprendre à écouter à son tour ?

À la jeune fille qui me fait face, je vais expliquer ce qu'est le SAS. «Parenthèse» en l'occurrence, celui que je dirige. Et l'exercice qui va lui être demandé : se dévoter, vivre une expérience en groupe, imaginer, créer, rêver, inventer, mais aussi parler d'elle, et s'évaluer elle-même. Et puis aborder aussi questions plus intimes, progressivement, avec nous, avec ses pairs, et avec ses parents.

- «*C'est plutôt prise de tête, votre SAS...*»
- «*Oui. N'oublie pas que tu dois aller à l'école ; ça, ni toi ni moi ne pouvons rien y changer. Mais tu n'es pas obligée de venir au SAS. C'est un choix qui te revient. D'ailleurs, tu dois signer un papier précisant que la décision est la tienne. Et moi, mon boulot, c'est de te laisser prendre cette décision en t'informant de ses implications.*»

Ce dialogue, maintes fois répété lors de l'accueil d'un ado, est souvent vécu comme un jeu par les jeunes/élèves. Pour les professionnels du SAS, il renvoie à une procédure élaborée collectivement et qui a tout son sens. Il nous fait adhérer du jeune au projet que nous avons élaboré pour lui et il faut qu'il nous fasse confiance.

Il doit être prédisposé à nous investir d'une mission, car c'est ce faisant qu'il nous accepte (peut-être qu'à un certain moment du travail, il nous rejettera, mais ce n'est qu'une autre manière de maintenir le lien). C'est la condition de la transmission. L'élève qui m'écoute est l'élève qui me reconnaît, l'élève que j'écoute est l'élève que je reconnais. Le caractère ludique de son inscription au SAS est pour le jeune la meilleure issue à son malaise. L'idée d'un jeu, pratiqué par les adultes avec les jeunes, ça n'enlève pas l'enjeu, l'importance de ce qui se joue... C'est, selon moi, le meilleur départ pour un travail de mise à distance de soi et des savoirs, et du développement de l'esprit critique.

- «*Quoi ? J'ai 15 ans et je décide ? M'enfin ?*»

Enfin.

Dans les écoles, la tradition d'une gestion «administrative» de l'inscription fait trop souvent l'impasse sur le lien interpersonnel qui se noue entre l'élève, ses parents et l'institution. C'est un moment capital. Il va conditionner la reconnaissance des questions de responsabilité partagée des élèves² et des professeurs. Réintroduire le principe d'un engagement explicite et ritualisé lors de l'accueil des nouveaux élèves, c'est la condition nécessaire à l'anticipa-

tion d'un changement issu du parcours de formation, quel qu'il soit.

Éduquer à la citoyenneté

Éduquer à la citoyenneté est la nouvelle tarte à la crème, dont on ne sait si ses producteurs-pâtisseries souhaitent nous gaver pour nous endormir, nous nourrir pour nous donner des forces de contestation, ou encore nous rassasier pour un bonheur auquel, ils pensent, nous aspirons.

Pourtant, les SAS essaient d'éduquer à la citoyenneté. Des indignés et des moutons de Panurge. Des individus recon- nus comme acteurs du champ collectif, partageant l'intention qui anime le groupe social.

La question est là : les jeunes mineurs d'âge, et donc les élèves soumis à l'obligation scolaire – ce sont les mêmes – sont des personnes comme nous. Ils sont sur le même pied que nous. Si l'on a réduit leurs droits, il faut bien convenir que cette «minorité» d'âge pousse à un certain paternalisme, plus ou moins autoritaire, ou à une certaine sensibilité, plus ou moins invasive.

- «*Bonjour Monsieur*»
- «*Tu as été renvoyé de ton école ?*»
- «*Oui, c'est parce que je suis "skinhead".*»
- «*Ah bon, ça veut dire quoi ça que tu es "skinhead" ?*»
- «*Ca veut dire que suis raciste, que je n'aime pas les étrangers.*»
- «*Ah bon et c'est pour ça que tu as été renvoyé de ton école ?*»
- «*Ben oui, enfin je crois.*»

Éric³ s'inscrira au SAS. Ce sera difficile pour lui. Lorsqu'un jeune homme trouve son identité dans le rejet de l'autre, l'accompagner dans la remise en question de cette construction, accompagner cette «déconstruction», si périlleuse pour un jeune, ce n'est pas de la tarte. Dans le rôle qui consiste à accompagner un groupe dans la réflexion sur soi et le développement de l'esprit critique, l'adulte doit avoir un sérieux aplomb. Protéger le dévoilement et autoriser les propos racistes, par exemple, les laisser émerger pour qu'un débat opère sur de vrais engagements, ça présente des risques. On sait bien que ces engagements reposent sur des allégeances aux traditions familiales, ou aux grégariismes des jeunes. Pour eux, c'est leur monde. Pour nous, c'est parfois effrayant. Éric doit s'exprimer. En atelier d'arts plastiques, il fera des croix gammées à la gouache, en terre, en aquarelle. Dans les débats de société, il défendra l'idée d'une Belgique «envahie». Il sera autorisé à le dire, pour autant qu'il respecte les consignes du formateur. Aux pauses, Éric est seul, barricadé en lui-même. Et puis, un jour, un autre jeune, un «envahisseur» dans l'idée d'Éric, ira le chercher.

- «*Tu es toujours dans ton coin, pourquoi tu viens pas avec nous ?*»

Éric sera pris de court, et il sourira. Nul ne sait ce qui a pu se passer dans la tête d'Éric à ce moment-là. Ce que nous avons vu, c'est Éric répondre à l'appel, positivement.

Avons-nous participé à la formation d'un citoyen, ce jour-là ? Le débat reste ouvert. Il n'a pas d'intérêt en soi. Dans les écoles, parfois les enseignants se risquent à la parole vraie de leurs élèves. C'est d'abord difficile pour l'enseignant. Se mettre à l'écoute, autoriser ce qui est répréhensible, sans y perdre ni son autorité, ni son emploi... Dans les SAS, c'est le travail en équipe d'adultes qui permet de prendre ce risque. Tout seul face à 20 élèves ou davantage, qui voudrait s'y risquer ?

Il faut que les institutions évoluent. L'école doit changer, se moderniser, voilà des poncifs qui sont monnaie courante. La collaboration des acteurs de l'aide à la jeunesse et des acteurs de l'enseignement en est au stade du bricolage, improvisé quand un élève fait problème. L'école enverra le «mal élevé» au centre PMS, au SAS, ou, pire, à la maison. Faute de savoir quoi faire d'autre, au fond. Et le délégué du service d'aide à la jeunesse qui rencontre un mineur sans école téléphonera à l'un ou l'autre établissement ou au service d'aide à l'inscription pour trouver une place d'élève à «son» jeune. Trouver une solution au «problème» posé par l'élève/jeune, et ne plus en avoir pour soi, adulte professionnel de l'éducation.



© Parenthèse

Il est évident que les enseignants ont besoin de se soucier du bien-être de leurs élèves. Toutes les recherches contemporaines en psychopédagogie s'accordent à dire que la vie affective et émotionnelle dans le groupe-classe est déterminante pour l'acquisition des savoirs. Les acteurs de la relation d'aide, quant à eux, ont besoin d'une reconnaissance des compétences extrascolaires des jeunes, et de leur intégration dans les processus d'évaluation académique. Ils doivent pouvoir accompagner les jeunes dans des écoles où l'offre de formation est un tant soit peu porteuse d'épanouissement et d'avenir.

Les SAS, issus d'une volonté de favoriser les transversalités, plaident pour une concertation organisée : le partage d'un vocabulaire commun doit permettre un dialogue où l'on se comprend, quel que soit notre horizon professionnel. Un dispositif de capitalisation des connaissances issues du travail conjoint favoriserait la connaissance des mandats de chacun. Et la systématisation des pratiques d'accompagnement concerté des jeunes/élèves.

Comme la mise en commun de connaissances est la condition de la collaboration, l'organisation de celle-ci par les pouvoirs publics doit apporter les balises suffisantes pour garantir le droit au secret pour les jeunes/élèves accompagnés et leurs familles. Il faut réaffirmer aussi l'obligation de se taire pour les professionnels. C'est la limite qui garantit la liberté individuelle de nos jeunes citoyens-élèves. ■

2 Particulièrement dans l'enseignement secondaire, qui accueille des adolescents pour en faire de jeunes adultes.
3 Les dialogues qui figurent dans cet article sont issus du vécu de l'auteur. Les prénoms des jeunes ont été changés.

POURQUOI IL FAUT EN FINIR AVEC LES RÉSEAUX

L'ÉCOLE CATHOLIQUE EST-ELLE UNE ÉCOLE DE CLASSE ?

NICO HIRTZ

Membre fondateur de l'Appel pour une école démocratique (APED)

Dans son programme en dix points pour une réforme en profondeur des systèmes d'enseignement belges, l'APED (Appel pour une école démocratique) propose entre autres une fusion des différents réseaux d'enseignement en un réseau unique, public et non confessionnel. L'APED compte pourtant de nombreux professeurs travaillant dans le réseau catholique, peu suspects de vouloir briser leur outil de travail. Leur revendication se fonde essentiellement sur la prise de conscience que l'existence de réseaux concurrents est incompatible avec une réelle démocratisation sociale de l'enseignement.

En 1973, la *Revue Nouvelle* publiait, sous le même titre que le présent article, une étude réalisée par un certain Gérard Deprez, jeune docteur en sociologie, fraîchement émoulu de l'Université catholique de Louvain¹. Celui qui allait, quelques années plus tard, devenir le président du Parti social-chrétien y apportait les preuves statistiques irréfutables du caractère de classe de l'enseignement libre confessionnel. Il dévoilait par exemple que 83% des enfants d'industriels, de cadres ou de parents exerçant une profession libérale fréquentaient une école catholique, alors qu'à contrario, 78% des enfants d'ouvriers qualifiés étaient scolarisés dans un réseau officiel. Deprez démontrait aussi que ce clivage social entre réseaux ne traduisait nullement de simples différences de comportement religieux : les enfants de cadres non croyants ou peu pratiquants fréquentaient davantage l'enseignement confessionnel que les enfants d'ouvriers catholiques pratiquants.

Qu'en est-il aujourd'hui ? En 40 ans, l'enseignement secondaire s'est massifié et la part relative du réseau catholique a sensiblement grandi. Ce réseau a donc dû aussi, forcément, se démocratiser quelque peu. À défaut d'une étude récente similaire à celle de Gérard Deprez, on peut néanmoins se faire une idée de la composition de classe des réseaux d'enseignement en interrogeant la base de données des enquêtes PISA (Programme for International Student Assessment – enquêtes menées tous les trois ans auprès de jeunes élèves dans les 34 pays membres de l'OCDE et dans de nombreux pays partenaires, NDLR). Il apparaît ainsi que 65% des enfants de 15 ans issus du quartile socioéconomique supérieur (les 25% de familles les plus riches) fréquentent l'enseignement «libre». Dans le quartile inférieur (les 25% les plus pauvres) la proportion tombe à 47%². Ce résultat ne peut pas être directement comparé

avec celui de 1973, puisque la classification socioprofessionnelle est différente. Il montre néanmoins que, si une certaine divergence sociale persiste clairement entre l'enseignement officiel et l'enseignement confessionnel, on ne peut cependant plus prétendre que l'école catholique serait essentiellement une école de «riches».

D'autres données, également issues des enquêtes PISA, permettent d'affiner ce jugement. En travaillant sur la question de la ségrégation sociale entre écoles, nous avions réalisé, en 2005, un classement des établissements scolaires en trois catégories : les écoles «ségréguées riches» (qui comptent plus de 70% d'élèves issus des deux quartiles socioéconomiques supérieurs), les écoles «ségréguées pauvres» (plus de 70% d'élèves issus des deux quartiles inférieurs) et les écoles «socialement mixtes» [toutes les autres]³. À l'époque, ce classement avait permis de montrer que notre pays comptait beaucoup plus d'écoles ségréguées riches (ou pauvres) que d'autres pays (47% en Belgique, contre 27% en Finlande, par exemple). Nous montrions aussi que les performances des élèves étaient, chez nous, très fortement liées à cette classification des écoles, contrairement à d'autres pays. Enfin, nous nous étions également intéressés à la distribution des trois types d'écoles selon les réseaux. Il apparaissait qu'en Communauté française, 86% des écoles «ségréguées riches» appartenaient au réseau «libre», ce qui semble aller dans le sens des conclusions auxquelles Deprez arrivait il y a quarante ans. Seulement voilà : l'étude montre que l'enseignement catholique réunit également 54% des écoles «ségréguées pauvres».

Force est donc de conclure que les écarts entre établissements traversent désormais les réseaux d'enseignement libre et officiel. En ouvrant des sections techniques et professionnelles, afin de concurrencer l'enseignement officiel sur ce terrain, certaines écoles catholiques ont pris le virage d'un recrutement d'origine essentiellement populaire. À l'in-



L'école catholique pour les «riches», l'école officielle pour les «pauvres» : une réalité des années 70 devenue obsolète.

verse, certains athénées des réseaux officiels ont fait le choix de s'afficher résolument comme établissements élitistes, pratiquant une sélection sévère et plaçant la barre très haut, ce qui, en l'absence de pratiques pédagogiques adéquates et de structures d'encadrement suffisantes, a favorisé le recrutement d'enfants de milieux aisés. Cette tendance se trouve ensuite autoalimentée par les choix scolaires des familles bourgeoises ou petites-bourgeoises.

Mais alors, dira-t-on, pourquoi plaider en faveur d'une fusion des réseaux au nom de la démocratisation de l'enseignement ?

Liberté de choix en question

Ce n'est pas l'enseignement catholique, en tant que tel, qui est un facteur d'inégalité scolaire, mais bien la «liberté de choix», ce fondement du marché scolaire à la belge. Cette prétendue «liberté de choix» mérite bien les guillemets dont je l'habille. Car, comme trop souvent, ce qui peut apparaître comme une liberté pour certains s'avère être une oppression pour beaucoup d'autres. Qui donc parvient à tirer son épingle du jeu dans le marché scolaire ? Ceux qui connaissent bien ce marché, ceux qui savent quelles sont les implications des choix scolaires, ceux qui rigolent en douce quand on leur affirme que toutes les écoles et toutes les options se valent, qu'elles préparent toutes également aux études ultérieures, ceux qui savent faire la différence entre un «haut niveau» et une «discipline sévère», ceux qui peuvent espérer parvenir à aider leur enfant si jamais le niveau en question s'avère un peu trop élevé et que des difficultés apparaissent, ceux aussi qui ont la possibilité de conduire tous les matins leurs enfants dans une école située loin de leur domicile, ceux enfin que la perspective d'un voyage scolaire en Turquie ou en Afrique du Sud n'effraie pas trop sur le plan financier.

Pour la très grande majorité des parents, en revanche, il n'y a pas de «liberté de choix» mais une cauchemardesque obligation de se frayer un chemin dans la jungle scolaire de notre pays.

Or, il n'existe pas 36 façons de mettre fin au marché scolaire. Introduire une carte scolaire à la française, qui ne concerne que l'enseignement public et qui laisse subsister, à ses côtés, un libre marché de l'enseignement privé, cela ne sert à rien. Les pays qui ont réussi à réduire forte-

ment la fracture sociale à l'école sont ceux qui ont introduit un mécanisme de régulation des inscriptions portant sur l'ensemble du système scolaire, c'est-à-dire les pays où il n'existe pas ou presque pas d'enseignement privé, comme c'est le cas dans les pays nordiques. La raison en est fort simple. Mettre fin au marché scolaire, cela veut dire : ne plus obliger les parents à chercher eux-mêmes une école pour leur enfant. En d'autres mots, cela implique de réguler les inscriptions en proposant d'emblée aux parents une place pour leur enfant dans une école de proximité (et en tenant compte, tant que faire se peut, d'une recherche de mixité sociale). Or, on comprend aisément que l'État ne peut évidemment pas imposer aux parents une école confessionnelle. Dès lors, un tel système n'est techniquement envisageable que dans le cadre d'un unique réseau public.

Fusionner pour mieux gommer les inégalités

À première vue, on pourrait imaginer de contourner la difficulté en demandant d'emblée aux parents s'ils souhaitent une école d'une confession particulière. Mais, à bien y réfléchir, ça ne marcherait pas. En effet, si la demande pour les écoles de cette confession venait à dépasser l'offre disponible, on ne serait pas en mesure de respecter le choix des parents. Il n'appartient pas aux pouvoirs publics d'assurer l'offre d'enseignement confessionnel. De plus, on risquerait de voir grandir à nouveau la fracture sociale entre les réseaux. Il ne faudrait alors pas longtemps pour que l'école catholique redevienne l'école des riches et l'école officielle celle des pauvres. On n'aurait donc fait que déplacer, voire aggraver, le problème.

Dès lors, la fusion des différents réseaux en un réseau unique, donc nécessairement public et non confessionnel, semble incontournable si l'on veut s'attaquer aux inégalités sociales à l'école.

Au risque de relancer la guerre scolaire, objecteront certains.

Rien n'est moins sûr. Il me semble au contraire que l'urgence de la question de l'équité rejoint opportunément l'évolution des mentalités au sein même du corps enseignant dans le réseau «libre». Les instituteurs et les professeurs de l'enseignement confessionnel ont conscience de vivre dans une société de plus en plus multiculturelle et multireligieuse. Ils s'interrogent désormais sur l'opportunité d'encourager les chrétiens, les musulmans, les juifs... à fréquenter chacun «leur» école. Des prises de position récentes de la CSC (Enseignement, notamment lors des débats sur les décrets «inscriptions», ont montré que la critique de la «liberté d'enseignement» à la belge n'est plus un tabou dans le monde de l'enseignement catholique. Aussi, à l'heure où le parti chrétien a abandonné ses références confessionnelles explicites, à l'heure où l'UCL envisage de sacrifier son «C», les temps semblent mûrs pour poser clairement la question du sens que peut encore avoir, aujourd'hui, une école «catholique».

Nico Hirtz est l'auteur de *L'école de l'Inégalité. Les débours et les faits para dans la collection "Liberté" (écrits ton nom" en 2007. L'ouvrage de 5 euros au Point Info. La cité ou sur commande (par virement au compte IBAN: BE16 2100 4247 9974 - BIC: GEBABEBB).*

CITOYEN AUTONOME DÈS LE BIBERON...

CÉLINE VANDER SANDE

Formatrice aux Centres d'Entraînements aux Méthodes d'Éducation Active (CEMEA)

Imaginons Louis, un bébé de quelques mois, à la crèche, nourri dans les bras de sa puéricultrice. Il connaît la voix de cette adulte, il connaît la position dans laquelle elle a l'habitude de le nourrir, il connaît le déroulement du repas, il sait où se situe la chaise dans laquelle ils sont installés et sait où se trouvent les autres enfants de son groupe à cet instant. Ces conditions lui garantissent la sécurité nécessaire pour être détendu et disponible pendant toute la durée du repas. Il pourra ainsi se concentrer sur le regard de l'adulte, sur ses gestes et ses paroles et pourra, progressivement, tenter d'y répondre. Alors qu'il aura intégré le fonctionnement et les habitudes liées au repas, Louis y participera de plus en plus activement : il pourra anticiper la position dans laquelle se mettre pour boire le biberon ou tenir le verre d'eau de ses deux mains sans l'aide de l'adulte. Plusieurs semaines plus tard, Louis mangera seul à une petite table, soutenu par cette même puéricultrice qui le nourrissait jadis au biberon, et rejoindra ensuite trois autres enfants pour partager un repas collectif, une fois chacun capable de se tenir à table et de manger seul.

« C'EST LÀ QUE SE SITUE L'ENJEU DE L'ÉDUCATION : NON PAS DANS LA TRANSMISSION DE MODÈLES DE VIE OU DE PENSÉE, MAIS BIEN DANS L'ACCOMPAGNEMENT DE LA CONSTRUCTION D'UNE CONSCIENCE DE PENSÉE ET D'ACTION. »

Soi-même, mais pas tout seul

Tant au niveau scolaire que dans les milieux d'accueil de la petite enfance, les projets éducatifs peuvent participer à l'accompagnement de cette capacité à faire soi-même, à être autonome et conscient de ses actes. Néanmoins, c'est l'autonomie dans un projet d'établissement est une chose, mais il peut en être tout autrement sur le terrain. En effet, l'autonomie peut s'entendre comme la capacité de faire « seul ». Il est assez simple d'illustrer cela par des parents ébahis de voir leur enfant mettre ses chaussettes sans leur aide ou se verser un verre d'eau sans en renverser une seule goutte. Mais il importe de dépasser cette première conception et d'entrer dans ce que l'autonomie peut nous dire à propos de la citoyenneté. Il s'agit alors non pas de faire ou de penser « seul », mais « soi-même ». Et, selon la psychologue Janine Filloux, c'est à travers cette autonomisation que l'individu acquiert « l'es-

»

Imaginons maintenant que Louis, qui mange depuis quelques mois avec d'autres, apprenant ainsi les rudiments de la vie sociale, arrive à l'école à deux ans et demi tout juste. Celui qui vivait ces moments de repas à son rythme, sous le regard attentif de l'adulte, se retrouve du jour au lendemain propulsé dans la cantine scolaire. Changement de réalité ! La découverte du contenu de la boîte à tartines encore inconnue, le bruit d'une salte aux proportions gigantesques et l'attention des adultes à partager avec quelques dizaines d'autres enfants. Nous pouvons imaginer sans mal à quel point ce changement est brutal. Louis qui, jusque-là, avait appris progressivement à connaître les situations dans lesquelles il était placé et à participer de plus en plus activement, se retrouve rapidement projeté en situation de non-maitrise de lui-même et de la situation dans laquelle il est censé agir. Il appartient alors à



De l'autonomie à la citoyenneté : un grand pas pour le petit d'homme.

prit critique, c'est-à-dire la liberté de penser en ses termes, de ne pas salâner à la pensée d'un autre, de pouvoir vivre l'échange, la confrontation avec d'autres non comme une menace pour son intégrité mais comme une possibilité de s'enrichir dans cette confrontation».

Pour l'enfant, cheminer vers l'autonomie revient donc à prendre distance de la pensée d'autrui pour se construire ses propres modèles de réflexion et d'action. Néanmoins, ces modèles – aussi personnels soient-ils – ne pourront se construire sans référence à ceux qui auront été transmis par d'autres (parent, éducateur). Il nous semble que c'est là que se situe l'enjeu de l'éducation : non pas dans la transmission de modèles de vie ou de pensée, mais bien dans l'accompagnement de la construction d'une conscience de pensée et d'action. Une fois de plus, il s'agit donc d'envisager les conditions qui permettront à l'enfant d'accéder à ce mode de pensée autonome. Vouloir que l'enfant devienne un être doué de réflexion et doté de libre arbitre nécessite que celui-ci soit placé en position de faire des choix, de prendre des décisions, d'être systématiquement considéré comme un être conscient de ce qu'il vit, de ce qui le concerne.

Une conscience en construction

Nous sommes ici très loin d'une conception factuelle de l'autonomie. Accompagner cette « conscience » est un acte subtil, qui nécessite une grande prise de recul sur les pratiques éducatives ou, dans le cas de l'école, sur les pratiques enseignantes. Nous pouvons prendre pour exemple les activités d'expression manuelle qui ont lieu dans les sections des plus grands de la crèche ou à l'école maternelle. Imaginons alors un atelier peinture : l'adulte posera d'abord des règles pour l'atelier, telles que « On peint sur sa propre feuille », « On pose son pinceau dans le pot lorsqu'on a fini de l'utiliser » etc. Celui-ci poursuivra peut-être par une consigne du type : « Vous allez dessiner les feuilles d'automne ! » ou « Aujourd'hui, nous utiliserons uniquement le bleu et le jaune. » Alors que les premières indications posent la structure du moment et du lieu, le cadre au sein duquel l'enfant pourra agir dans une relative liberté, les secondes limitent cette même liberté d'action. Il est nécessaire ici de décider si nous voulons que l'enfant apprenne à poser ses propres choix, à développer ses stratégies personnelles dans son activité ou si nous voulons que celui-ci sache respecter une consigne. Pour reprendre les mots de Filloux, s'agit-il de laisser la liberté à chacun de « penser en ses termes » ou de suivre « la pensée d'un autre » ?

Si nous parlions des activités manuelles de la crèche ou de l'enseignement préscolaire, nous voilà revenus à une question éternellement politique : quelle liberté laissons-nous aux plus petits d'agir et de penser par eux-mêmes ? Et cette dimension politique de l'éducation traverse la vie du jeune enfant de manière constante. Une telle perspective nous éloigne ainsi de la conception selon laquelle les métiers de la petite enfance consisteraient exclusivement à dispenser des soins corporels tels les changes et les re-

pas. L'accueil proposé dans les crèches, les maisons d'enfants ou les haltes-garderies apparaît ici plus complexe, incluant une réflexion pédagogique sur les conditions permettant à l'enfant ce passage progressif vers la vie à plusieurs, vers la conscience de lui-même et d'autrui. Ces conditions comprennent l'établissement d'une relation personnalisée entre l'enfant et l'adulte qui s'en occupe, le respect et la sécurité dans lesquels l'enfant est accueilli et, enfin, l'instauration d'une stabilité spatio-temporelle.



Les consignes de la maîtresse, cadre nécessaire ou atteinte à la liberté des plus petits de penser et agir par eux-mêmes ?

Toutefois, nous pouvons nous interroger sur les liens qui existent entre cet accueil des tout-petits et l'école. Quelle continuité existe-t-il entre les espaces de vie et d'apprentissage que l'enfant traverse, entre les adultes qui encadrent et accompagnent ces espaces, mais également, pour l'enfant lui-même, entre celui qu'il était plus jeune et celui qu'il devient, une fois plus grand ? Comment cette conscience citoyenne et cette autonomie d'agir et de penser que nous pointons plus haut s'accompagnent-elles en tant que processus continu et non dans de successives ruptures ?

L'accompagnement de l'enfant à l'école, s'il est envisagé dans la continuité de ce que l'enfant a vécu jusque-là et s'il est réfléchi de manière à garantir la liberté suffisante aux stratégies propres à cet enfant-là, ici et maintenant, devrait permettre l'élaboration de modes de pensée et de jugement personnels, et donc multiples, au sein de la collectivité. La capacité, donc, d'agir en son nom propre au sein du groupe et ce, dès la plus petite enfance. Et à plus long terme, imaginons-le, la possibilité pour chacun de se forger un libre arbitre, c'est-à-dire la capacité à agir ou à réfléchir en toute conscience. ■

1 Janine Filloux, « Relation éducative et autonomie du sujet », dans *Revue belge de psychologie et de pédagogie*, n°6, 1991, pp. 19-23.

POUR UNE POLITIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

PATRICK HULLEBROECK

Directeur de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente (LEEP)



Considérer que l'échec scolaire est l'échec de l'école est aujourd'hui un lieu commun. Mais qu'il en résulte l'assimilation de la réussite de l'école à celle des élèves à l'école est souvent moins perçu. L'assimilation, pour génèreuse qu'elle soit, n'est pourtant pas sans conséquence. Elle tronque, en effet, la représentation de la situation de l'enseignement de multiples dimensions et empêche de s'attaquer en profondeur aux problèmes de l'école et de mener une politique, à la fois réaliste et génératrice, en la matière.

Nous sommes à peu près tous acquis à l'idée que «l'échec scolaire met en échec l'école». Il y a dans le sentiment de révolte qui nous anime face au constat du manque, une sorte de générosité qui est l'expression de nos valeurs et qui rappelle l'école à ses devoirs : car il est révoltant qu'un aussi grand nombre de jeunes échouent, parcourant leur scolarité comme un calvaire, et quittent l'école, désarmés, sans diplôme ni qualification.

Je partage cette révolte et je considère qu'il n'y a pas d'autre choix pour les acteurs de l'école que d'endosser la responsabilité d'agir, toujours et encore, pour la réussite des jeunes. Cet engagement concret me semble en effet intrinsèquement lié à la vocation pédagogique. Mais réduire la réussite de l'école à la réussite scolaire est une erreur qui empêche de poser correctement le problème de l'enseignement et d'y répondre politiquement.

Il suffit de mettre côte à côte, pour les élèves et les écoles, ce que nous mettons derrière le mot «réussite» pour savoir que nous ne parlons pas des mêmes choses. Réussir, pour les élèves, c'est acquérir les compétences requises et passer avec succès les épreuves dans le temps imparti. Appliquée au système scolaire, la notion de réussite renvoie plutôt à l'idée de performance, c'est-à-dire l'accomplissement de sa mission à moindre coût.

De la même manière, la notion d'échec ne renvoie pas aux mêmes aspects, selon qu'elle s'applique aux élèves ou aux écoles. Et dénoncer le faible niveau de performance de l'école ne recouvre pas les préoccupations qui nous habitent quand nous dénonçons la faiblesse des «performances» des élèves. Cela semble aller de soi. Pourtant, nous faisons l'inverse quand nous considérons que «l'échec scolaire est l'échec de l'école».

Or, comment se pose la question de l'amélioration de la performance de l'école si elle est mesurée à l'aune de celle des élèves ? À quel type de réponse cette façon de poser la question conduit-elle ? Avec quelles conséquences ? À peu près invariablement, semble-t-il, à la minimisation de certains facteurs explicatifs et à la mise en évidence de ceux qui mettent en cause directement les acteurs de l'école eux-mêmes, enseignants et élèves.

La gestion n'est pas l'éducation

Ainsi de l'argumentation sous-jacente à l'approche économique que l'on trouve dans la Déclaration de la politique communautaire (DPC) Celle-ci est basée sur l'idée que la faible performance de l'école est corrélative de celle des élèves (en d'autres termes, que le fort taux de redoublement des élèves correspond au faible niveau de performance de l'école) et consiste à rechercher l'amélioration de la performance de l'enseignement par la réduction de ses coûts et la réinjection du produit des économies dans la poursuite des objectifs à atteindre : «Le redoublement a un impact financier considérable. Son coût est estimé à 325 millions d'euros par an, soit 6% du budget total de l'enseignement. Les moyens dégagés par la réduction progressive du redoublement pourraient être utilement réorientés vers des dispositifs de gestion individualisée des apprentissages.»

Le glissement de la prise en considération de la performance des élèves à celle de l'école se fait par la traduction

financière du redoublement. Ce calcul est, il faut le relever, bien théorique, et cette vision des choses, une pure vue de l'esprit. Car si la diminution du redoublement est la condition financière permettant de disposer de moyens à réinjecter au profit de l'individualisation des apprentissages, celle-ci deviendrait, ipso facto, sans objet, et par conséquent, la réaffection elle-même sans raison d'être.

Mais surtout, cette façon économique de traiter de l'échec scolaire conduit à rendre illisible ce qu'est l'échec scolaire pour ceux qui le subissent, qu'il s'agisse des jeunes, des enseignants, des éducateurs et des directions d'école ou des parents, alors qu'il faudra bien repartir de ce vécu et des conditions de l'existence qui conduisent à ces échecs, pour s'y attaquer vraiment.

Les facteurs de l'échec

Mais ce n'est pas sur ces aspects qu'il convient d'insister ici.

Je voudrais surtout relever le caractère fallacieux de cette approche qui conduit à attribuer la responsabilité de la faible performance à ceux-là mêmes qui en sont les victimes ou, au moins, les acteurs impulsants, et ce faisant, à occulter toutes les autres raisons qui expliquent la faible performance des élèves ou du système.

En ce qui concerne les élèves, cela conduit à considérer comme nul tout ce qui pèse si lourdement sur les épaules d'un enfant en échec : pauvreté, origine linguistique non francophone, déséquilibres familiaux, malaise existentiel, absence de projet de vie, difficulté d'insertion etc. Comme si des «dispositifs de gestion individualisés des apprentissages» apporteraient ipso facto une réponse magique à tout ce qui conduit à l'échec, en laissant par ailleurs fallacieusement entendre que, si ces dispositifs étaient généralisés, les jeunes en échec n'auraient plus qu'à plaider coupables. Avec comme conséquence qu'on se dispense d'attaquer sérieusement ces problèmes en amont et en dehors de l'école ou qu'on s'abstienne soigneusement de réapprécier la mission de l'école, ses objectifs et les moyens d'y parvenir, en prenant réellement en compte la situation des jeunes confrontés aux difficultés.

En ce qui concerne l'institution scolaire, et pour s'en tenir aux aspects économiques, l'approche laisse entendre que les principaux surcoûts sont ceux qui sont liés au redoublement et minimise, ou ignore, tous ceux qui sont d'une autre nature bien qu'ils soient beaucoup plus importants : qu'on songe aux surcoûts qui résultent de la pluralité des réseaux et des caractères, que ce soit au niveau des infrastructures scolaires, des outillages techniques, des concurrentes stériles entre institutions ; mais songeons aussi, en termes d'efficacité, à la complémentation des réglementations, à la lourdeur administrative qui résultent de ce système et qui ont des implications jusque sur la carrière des enseignants et leur statut.

Si ces questions ont des incidences financières importantes, elles ne sont pas cependant, en tant que telles,

purement économiques ou administratives. Elles sont encore moins des questions éducatives. Elles sont avant tout politiques. Mais est-il aujourd'hui encore une coalition de gouvernement qui ose poser, en termes politiques, les questions de l'éducation ?

Une véritable ambition politique

Mais l'amélioration de l'allocation des ressources financières n'est naturellement pas la seule voie qui permette d'augmenter la performance. L'amélioration de la qualité des ressources humaines en est une autre. C'est, par exemple, le point de vue développé par le rapport McKinsey¹. Selon celui-ci, la qualité d'un enseignement ne peut excéder celle du corps d'enseignants. Considérant le taux d'échec scolaire et se basant sur le lien direct établi entre la performance des enseignants et celle des élèves relevée plus haut, on pourra effectivement suggérer que c'est le manque (ou l'inadéquation) de leur qualification qui explique l'inefficacité des enseignants. Mais ce lien direct, outre qu'il faudrait encore vérifier sa réelle portée, a ici aussi pour effet de mettre entre parenthèses tous les autres facteurs de la performance. Or, il ne faut pas perdre de vue que l'amélioration de la performance d'une institution ne repose jamais seulement sur l'augmentation des compétences des agents mais, toujours aussi, sur les conditions matérielles et sur les conditions organisationnelles de l'exercice de leur activité. En d'autres mots, rien ne servirait d'investir sur un niveau élevé de formation si c'est pour maintenir les enseignants dans le système infantilisant et déresponsabilisant, à l'organisation peu efficiente, que nous connaissons aujourd'hui.

Dans le débat politique qui s'entend actuellement sur la réforme de la formation initiale des enseignants, notons-le au passage, il est encore trop peu question de formation. Il semble surtout question de savoir quelle forme donner à la formation pour, à l'avenir, préserver les intérêts et améliorer le positionnement concurrentiel des institutions d'enseignement supérieur qui sont concernées (universités, hautes écoles, écoles de promotion sociale) en fonction de leurs atouts sous-régionaux, de leur pouvoir organisateur et de leur caractère confessionnel ou non confessionnel. Comme la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente a pu le dénoncer souvent ces dernières années, le débat politique est littéralement «à plat» par des intérêts particuliers qui, sous le couvert de l'intérêt général, poursuivent des objectifs qui leur sont propres en visant des parts de marché et des financements publics.

S'attaquer à ces facteurs d'inertie suppose une véritable ambition politique, une réelle volonté de rénovation de notre enseignement et, tout bien pesé, c'est peut-être l'absence de cette ambition et de cette volonté, motivée principalement par le souci de ne pas porter atteinte aux intérêts des uns et des autres, qui explique aussi le faible niveau de performance de notre enseignement. On aimerait parfois voir nos politiques s'occuper un peu moins de pédagogie et un peu plus de politique, c'est-à-dire de l'amélioration des conditions du vivre ensemble. ■

¹ Les clés du succès des systèmes scolaires les plus performants. McKinsey & Company, OCDE, septembre 2007. Le rapport peut être téléchargé sur [www.mckinseyonpolicy.com \(menu Education\)](http://www.mckinseyonpolicy.com (menu Education)).

BERNARD DE VOS, DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL AUX DROITS DE L'ENFANT

«NOTRE ÉCOLE, PROFONDÉMENT INÉGALITAIRE, NE FAVORISE PLUS L'ÉMANCIPATION DES ÉLÈVES»

PROPOS RECUEILLIS PAR PIERRE SCHONBRODT

Le mois dernier, après des années de service, la sous-directrice de l'Institut des filles de Marie décidait de jeter l'éponge, profondément blessée par une attaque homophobe très violente. Un fait divers qui jette aussi, mais pas seulement, une lumière sur la situation dans certaines écoles.



Bernard De Vos

Espace de Libertés : Avec le recul, comment analysez-vous ce qui s'est passé dans cette école ?

Bernard Devos : Je dois d'abord préciser que je n'ai pas été sollicité pour intervenir dans cette situation. Mon avis ne se base que sur les éléments que j'ai pu lire dans la presse. Il me semble qu'un dialogue existe dans cette école, mais manifestement le débat autour de la sensibilisation à la différence, notamment en matière de choix sexuel, n'a pas été mené. Si cela avait été le cas, nous n'aurions pas assisté à un tel emballement et la situation n'aurait certainement pas dégénéré de la même façon. Il faut rappeler à nouveau qu'aujourd'hui, au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles, il n'y a pas de sensibilisation aux sujets touchant à la vie relationnelle affective et sexuelle, alors que c'est une revendication de nombreux professionnels depuis longtemps. En raison de l'inexistence de tels cours ou animations, nous assistons, comme ici, à des situations où la violence explose.

Cette école accueille beaucoup d'élèves de confession musulmane ou d'origine maghrébine. Faut-il faire un lien entre recrudescence de l'homophobie et population d'origine étrangère ?

Je ne cesse de répéter que tout le monde a un avenir dans cette société, à condition que chacun puisse avoir des chances équivalentes. Lorsque cette condition est rencontrée, je peux vous affirmer que les religions tiendront la niche et n'encombreront pas le débat public. Actuellement, il faut constater que tous ces jeunes, de nationalité belge depuis longtemps et qui n'ont jamais connu leur pays d'origine, subissent une discrimination non pas liée à leur religion, mais juste à leur couleur de peau, ce qui provoque repli identitaire et frustrations...

Et l'école, parvient-elle justement à garantir une égalité entre les élèves ?

Cet incident et bien d'autres éléments prouvent que non. Quant à moi, je peux vous affirmer que cela fait des années que l'école est profondément inégalitaire. L'écart entre nos bons élèves et nos cancrès est énorme. Ces derniers ont

des résultats qui ne dépassent pas ceux des élèves des réseaux publics bananiers. Il faut absolument reconnaître que nous avons un enseignement disqualifiant qui oriente trop vite des enfants vers certaines filières dites de relégation et, plus inquiétant, l'école d'aujourd'hui est à ce point compétitive qu'elle met trop vite en difficulté des élèves qui ne vivent pas dans un environnement soutenant. Il y a là un gouffre énorme !

Dans ces conditions, comment l'école peut-elle encore parvenir à contribuer à l'émancipation des jeunes ?

Mais elle n'y arrive tout simplement pas ! Et les familles sont confrontées à cette inégalité dès le plus jeune âge. Nous connaissons tous le problème de la capacité d'accueil du secteur de la petite enfance qui touche de plein fouet les foyers précarisés. Je suis intimement persuadé que le clivage entre des jeunes – surtout dans les grandes villes – est le fondement d'une société catastrophique. Pour amorcer un début de solution, il est urgent de faire en sorte que le mythe de la gratuité scolaire devienne enfin réalité. Il faut ensuite travailler sur les orientations dans le cadre d'une école repensée en termes de mécanisme d'autorité et de pédagogie. La société, en 20 ans, a connu une évolution fulgurante. Les modèles familiaux sont bouleversés tandis que l'école est restée la même qu'il y a 50 ans.

Votre discours est très alarmiste et inquiétant. Voyez-vous le moindre signe positif dans un tel marasme ?

La construction de nouvelles écoles dès 2014, j'entends qu'il est très difficile de réformer l'école en raison de la lourdeur de ce secteur. Mais la responsabilité politique serait terriblement engagée si des pédagogies radicalement différentes ne se mettaient pas en place au sein de ces nouveaux établissements. Nous ne pouvons plus nous permettre de perpétuer un modèle qui ne satisfasse plus personne. Il faut entamer une réflexion sur le bâti, le programme et l'engagement des équipes pédagogiques tout en créant des convergences avec les écoles de devoirs. Planchons également sur des modèles d'école inclusive, non pas basée sur la compétition mais sur la collaboration et, par exemple, sur le tutorat des élèves « plus faibles » par les « plus forts ». L'imprégnation progressive des mesures éducatives par le groupe est également fondamentale et ne réussira que si ce travail est le fruit d'un processus participatif entre le corps enseignant et les élèves. Enfin, arrêtons une bonne fois pour toutes d'étalonner les élèves entre eux. J'ai récemment animé un groupe de réflexion pour réfléchir à l'organisation de ces nouvelles écoles. Cette gestation est donc en route, je vous rassure, mais de façon encore trop symbolique. ■

UNE CAMPAGNE, UN CHANTIER

UNE ÉCOLE DE LA RÉUSSITE POUR TOUS

JACQUES SMITS

Directeur du CAL de la province de Liège

Est-il utile d'insister sur l'importance accordée par le CAL à l'enjeu majeur que constitue l'école pour le XXI^e siècle : celui de construire une école de la réussite pour tous ?

Depuis longtemps, le mouvement laïque, en tant qu'acteur dans la construction d'une société juste, démocratique et solidaire, soutient l'école en tant que service public obligatoire et, partant, le monde scolaire dans son ensemble. Il rencontre en ce sens les objectifs que se sont imposés les parlementaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles en se dotant en 1997 du décret « Missions ». Son article 6 correspond aux enjeux et aux objectifs que le CAL s'est fixés afin que l'école contribue à former les citoyens de demain, à leur permettre de s'émanciper socialement et professionnellement.

Reflet ou vision ?

La réalité est, hélas, très différente de l'idéal.

Au travers des travaux du CEDEP, le monde laïque dénonce l'état insatisfaisant de notre système éducatif. Ce constat est également posé plus largement par l'ensemble des acteurs et des observateurs de notre système scolaire. Que ce soit son manque d'efficacité ou sa nature inégalitaire et ségrégative, les constats trop souvent dramatiques se sont multipliés depuis plus de vingt ans sans être démentis, ni dans la théorie ni dans la pratique.

Dans son ensemble, notre société vit une crise culturelle importante où le rapport au savoir est dévalorisé par rapport à la réussite financière ou médiatique. L'école est marquée par cette évolution sociale. Doit-on dès lors s'étonner aujourd'hui que celle-ci soit le reflet de la société, reproduisant ses clichés, ses travers, ses inégalités ?

Le choix fondamental quant au rôle de l'enseignement se situe donc entre deux pôles : une école « reflet de la société » qui se traduit par un modèle que l'on transmet, ou une école « vision de la société projetée » qui se traduit par un modèle que l'on construit.

Citons quelques constats inquiétants quant à l'état de l'enseignement : un système scolaire qui reste marqué par de très fortes inégalités de résultats, par une importante différenciation des publics entre établissements et par de lourdes inégalités des chances ; une culture du redoublement apparaissant comme un moyen privilégié pour gérer la diversité, les différences de rythme d'apprentissage et d'aptitudes ; une gratuité toute relative ; un enseignement qui sépare les pu-

blics selon les filières et les convictions ; une pénurie d'enseignants qui s'installe et s'accroît au fil des années...

Moteur de progrès

Il convient toutefois de rester positif. Dans le passé, les laïques ont contribué à développer une école qui soit un vrai moteur de progrès social. Souvenons-nous que l'école officielle est l'héritière d'initiatives audacieuses et novatrices pour leur époque. Citons la Ligue de l'enseignement et l'École moderne, Francisco Ferrer et son École moderne, Isabelle Gatti de Gamond et son école non dogmatique pour jeunes filles. Aujourd'hui encore, des enseignants, des directeurs d'écoles, des éducateurs consacrent quotidiennement toute leur énergie à mener les élèves au meilleur de leurs potentialités, expérimentent et innovent dans ce sens. Ils doivent être soutenus, reconnus, encouragés.

L'école a pour but de former des citoyens responsables et autonomes, capables d'apporter leur contribution à l'amélioration de notre société, tant sur le plan technique qu'intellectuel. Nous avons la responsabilité de rappeler ce message. Pour atteindre l'objectif de rendre sa légitimité au rôle de l'école, il s'agit d'y associer dès le début l'ensemble des acteurs du monde scolaire.

Indignation légitime

Le déploiement d'un programme ambitieux et courageux pour une réforme profonde du système éducatif n'appartient pas au seul pilier laïque. C'est dans un consensus que naîtra cette opportunité pour les générations futures.

Il est urgent aussi pour le mouvement laïque d'avoir le courage de débattre et de se positionner face à ces enjeux. Il ne peut plus se permettre de patienter encore avant d'initier ce processus qui se déclinera et se concrétisera nécessairement sur plusieurs années. Tirons la sonnette d'alarme, déclarons l'état d'urgence. L'indignation est légitime, l'action est aujourd'hui nécessaire.

Nous devons relever ce défi : maintenant : ensemble, remettre l'école – et avec elle la jeunesse – au centre des préoccupations politiques et lui rendre son pouvoir d'action et de progrès social. ■



Pour plus de précisions : L'enseignement face au défi de l'inégalité, Bruxelles, CAL, 2011.

TELE EST L'ECOLE QUE NOUS VOULONS !

PASCAL CHARDOME

Président de la CSGP Enseignement

L'enseignement est et a toujours été l'un des fondements essentiels de l'émancipation individuelle et collective, du développement socioéconomique et de l'accès à l'emploi. Une école performante forme à des niveaux de compétence élevés et se donne les moyens d'y amener tous les élèves.



Peu importe la direction prise après les études secondaires, l'école se doit de former avant tout des citoyens responsables.

La CSGP Enseignement, comme tous les acteurs de l'enseignement regroupés au sein du CEDEP, appelle de ses vœux un enseignement de qualité qui conjugue égalité et efficacité pour tous. Une école égalitaire, en quelque sorte. Notre système éducatif, comme en attestent plusieurs études, génère avant tout des inégalités scolaires en raison de sa structure, de la pratique intensive du redoublement et de la concurrence entre écoles et réseaux qu'il laisse perdurer.

Les inégalités à l'école sont nombreuses et ont été maintes fois dénoncées. Qu'on nous permette toutefois d'en rappeler quelques-unes des plus criantes.

La maîtrise des savoirs : à la fin de leur scolarité primaire, plusieurs milliers d'élèves n'obtiennent pas leur certificat d'études de base car ils ne maîtrisent pas les acquis fondamentaux. Ils subissent dès lors une rupture du cursus scolaire en étant orientés vers un 1^{er} degré différencié. La pratique du redoublement ou de la réorientation amène à séparer rapidement les élèves qui réussissent bien et ceux qui ont plus de difficultés dans des filières différentes.

Les origines sociales : au sein des pays de l'OCDE, c'est dans notre système éducatif qu'on observe la plus grande disparité de résultats entre groupes d'origines sociales différentes.

Le marché scolaire : il ne favorise ni la mixité sociale, ni l'hétérogénéité des classes et amène une hiérarchisation entre écoles, certaines faisant l'objet de tous les désirs (au point de devoir réglementer les inscriptions), d'autres étant reléguées au rang d'écoles « ghetto ».

Comme le disait déjà Bourdieu, un système scolaire qui ignore ces inégalités en traitant tous ses élèves de manière

identique reproduit ces inégalités au lieu de les réduire et les rend légitimes en faisant croire que tous ses élèves ont les mêmes chances de réussite – ce qui est faux.

Un système éducatif efficace

Pour parvenir à un système scolaire efficace, il convient en premier lieu de réformer la formation des maîtres et des régents, via le passage par une formation de niveau universitaire (master en 120 crédits). Cette revalorisation sociale et barémique contribuera à supprimer la hiérarchisation sociale au sein même du corps enseignant. Le système à établir doit permettre aux enseignants, notamment par cette réforme, de dépister précocement les difficultés de leurs élèves et de pouvoir y apporter une remédiation immédiate et personnalisée. Il doit, encore, offrir aux élèves la possibilité d'améliorer la maîtrise des savoirs de base et particulièrement du français, car c'est la langue d'apprentissage. Savoir lire et écrire, c'est surtout savoir structurer ses pensées, raisonner, argumenter... Mais ce n'est pas tout : on ne peut supporter davantage la ségrégation à l'inscription, qui peut se résoudre par une réelle gratuité de l'enseignement et la régulation des concurrences entre écoles.

Rappelons que l'objectif de l'école est surtout de former des citoyens responsables, capables d'analyser avec esprit critique les choix politiques, sociaux, culturels... mais aussi technologiques et scientifiques ; de produire un enseignement de la réussite où l'ensemble des jeunes, indépendamment de la situation socioéconomique et culturelle, des origines sociales, du genre, de la langue maternelle, mais aussi de la filière d'enseignement secondaire choisie, est amené à obtenir le diplôme du niveau le plus haut, et au minimum celui de l'enseignement secondaire (CESS) ; de permettre l'inclusion réussie d'élèves à besoins spécifiques ; d'instaurer l'école unique : tous les élèves suivront un même cursus jusqu'à la 4^e année du secondaire (tronc commun), conçu de manière pluridisciplinaire, ouverte et équilibrée entre les branches intellectuelles, manuelles, artistiques et physiques. À l'issue de ce cursus, ils maîtriseront les savoirs de base et pourront en toute indépendance et toute connaissance décider de l'orientation à donner à leur parcours scolaire.

Enfin, il nous paraît indispensable de rendre l'accès à l'enseignement supérieur plus démocratique et de faire en sorte que tous y réussissent : compensation du coût de l'allongement des études, prise en compte de la proximité de l'offre d'enseignement et aide à la réussite, particulièrement en 1^{re} année.

Oui, nous réclamons une école qui accepte les différences mais combat les inégalités. Oui, nous voulons également rappeler que l'éducation est un bien public. Oui, nous nous opposons à toute marchandisation de l'enseignement et réclamons l'instauration d'un réseau d'enseignement neutre et public, respectueux de toutes les convictions philosophiques, et garant d'un enseignement pleinement affranchi de toute soumission au marché et de toute privatisation. ■

Démocrates de tous pays, soyons vigilants !

GABRIELLE LEFÈVRE

Ils s'indignent en Grèce, en Israël, en Espagne, en France et même en Belgique. Ils font le siège de Wall Street aux États-Unis et le mouvement s'amplifie sur le modèle de la révolution tunisienne qui était loin d'être virtuelle. Les Indignés ne brandissent pas seulement leurs GSM, ordi, iPad ou autres, ils crient pour la dignité, la justice sociale, contre les banques et les *superprofits* des profiteurs de la finance virtuelle. Ils entendent rappeler aux pouvoirs publics leurs obligations de bonne gouvernance, à savoir représenter les intérêts des populations qui votent pour eux et pas ceux des oligopoles, des ploutocrates, des «marchés» schizophréniques...

FRANCOPHONES ET NÉERLANDOPHONES RÉUNIS ENTENDENT RÉHABILITER LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET LA CONSCIENCE SOCIALE, ET CONTRE LES REMONTEES DU POPULISME ET LES PROPOSITIONS DE CEUX QUI [...] METTENT EN PÉRIL LE MODÈLE DÉMOCRATIQUE EUROPÉEN.

«Les conditions de la reprise économique se trouvent dans le maintien des droits et des valeurs essentielles de l'OT. Nous tirons donc la sonnette d'alarme quand l'économie est injuste.»

Dominique Plasman, pour les Femmes prévoyantes socialistes et les Mutualistes socialistes, annonce qu'elle entend bien agir comme un syndicat des affiliés, des malades et des usagers de la santé afin de conserver la solidarité et contre la marchandisation de la santé et pour une sécurité sociale forte. Bref, on mobilisera les affiliés et les travailleurs de la santé et autres autour des enjeux démocratiques découlant de la Manifeste de vigilance démocratique.

Pour la Unie Vrijzinnige Verenigingen – deMens.Nu, à savoir les laïques néerlandophones, Sonja Eggerickx rappelle que la politique, c'est la société basée sur les valeurs de liberté, d'égalité et de fra-

ternité. Qu'il est urgent de recréer une solidarité active et de sortir de l'individualisme vers lequel nous pousse la société de consommation. «Et solidarité veut dire émancipation puisque chacun est concerné, chacun doit avoir autant de chances que moi. Il s'agit donc de solidarité intergénérationnelle et un devoir éthique».

Pour la Fédération générale des travailleurs de Belgique (FGTB), Daniel Van Daele tire lui aussi la sonnette d'alarme à propos du chômage, des soins de santé : «Tous ces droits que la démocratie a conquis et qu'elle doit cultiver comme une fleur fragile mais superbe». Or, est-il admissible qu'un chômeur co-

habitant doive vivre avec 472 euros par mois ? Un pensionné avec 906 euros par mois ? Comment supporter que 17% de la population belge se situe sous le seuil de pauvreté ?

«La démocratie est un projet collectif, un choix de société ; le mouvement syndical est basé sur des valeurs de solidarité, de justice sociale, l'intérêt général, le sens de l'Etat.» ■



Droits et libertés en péril ? Le Comité de vigilance démocratique ouvre l'œil.

Infos et texte du Manifeste du Comité de vigilance démocratique : www.laict.be/Menu/«dédas+et+evenementis»-«manifeste».

Le déclin de l'empire européen

JEAN SLOOVER

ÉVAPORATION DÉFINITIVE DE TOUS LES DÉPÔTS DU PUBLIC : TEL EST LE « RISQUE SYSTÉMIQUE ». L'EFFONDREMENT BANCAIRE TOTAL NOUS RAMÈNERAIT EN QUELQUES JOURS À L'ÂGE DE PIERRE, PRÉVIENT FRÉDÉRIC LONDON...

À l'heure où s'écrivent ces lignes, le Premier ministre français, François Fillon, présente son deuxième plan d'austérité en moins de trois mois. Pas d'accents churchilliens mais l'annonce, quand même, d'un des budgets les plus rigoureux « depuis 1945 »... Qualifiés de rattrapages, les nouvelles mesures seraient imposées par le ralentissement économique qui rabote les recettes fiscales. Mais elles sont surtout, insistent bien Fillon et les siens, imposées en amont par l'ampleur de la dette publique héritée de trente années de déficits cumulés. En cause : un État pléthorique et dépendueux. Austérité, austérité, austérité : l'autre triple A ! La crise bancaire et financière ? Un épiphénomène qui ne fait qu'aggraver cette tendance de fond ; celle à laquelle, désormais, il importe à tout prix de tordre à jamais le cou...

Néolibéralisme : un régime économique du surendettement généralisé

On le sait : la mondialisation économique néolibérale n'est rien d'autre qu'un processus de déréglementation du plus grand nombre de marchés nationaux possibles. Pour London, l'endettement est le vecteur privilégié de l'effet levier² et de la maxi-



« Encore un effort » : le leitmotiv austère de François Fillon.

cette libéralisation massive est, de facto, le régime économique du surendettement généralisé. Pourquoi ? La dette des ménages a explosé, dit-il, parce que les salaires ont été mis sous pression en raison de la concurrence internationale des travailleurs ; emprunter est devenu le seul moyen, pour les particuliers, de préserver leur consommation courante par ailleurs indispensable pour maintenir à flot une croissance embourbée dans une demande globale insuffisante. La dette des institutions financières ? Elle vient du fait que, pour ces établissements, l'endettement est le vecteur privilégié de l'effet levier² et de la maxi-

misation du rendement de leurs capitaux propres. Enfin, les États se sont endettés tous les jours davantage en raison de ces deux désordres typiques du néolibéralisme que sont : l'effondrement de la croissance sous l'effet du choc de la contre-révolution fiscale d'une part et, d'autre part, de la crise financière.

La crise financière ? À son principe : deux tares majeures, à savoir une anomalie de profitabilité et un excès de sophistication financière : forme de vie singulière « où se mêlent inégalement l'appât du gain le plus brut, l'excitation virtuose qui vient du maniement des instruments les plus complexes, et la sécession indécente d'avec le reste de la société », la finance dérégulée, à la recherche de gains toujours plus faramineux, a, in concreto, pris des vessies

pour des lanternes. Car les bulles se forment bien par croyances collectives : ce sont, souligne London, les dynamiques collectives de la fantasmagorie financière qui font les grandes dynamiques des marchés.

Qu'on se rappelle la folie des technologies de l'information : présentes comme le nouvel Eldorado, elles nourrissent la fameuse bulle internet d'avant le krach des « technologies ». Autre croyance : la prétendue capacité d'autorégulation des marchés financiers : le nouveau monde de la finance structurée fut supposé « avoir trouvé la martingale définitive de la gestion du risque ». On sait ce qu'il en est... La crise des titres privés hypothécaires baptisés *subprimés* a provoqué un resserrement du crédit, lequel a, à son tour, entraîné une récession économique avec les conséquences que l'on connaît pour les finances publiques. Or, les banques sont plus encore impliquées dans la détention de titres souverains : bouclée, la boucle ! « *Où le charme absolu de la mondialisation et des ses interdépendances qui rapprochent les peuples dans le même bac à mouscaille...* ».

Quand les agences de notation font de la politique

Les structures des marchés des capitaux ont la propriété d'embarquer les investisseurs dans des ruées collectives qui les dépassent. Dès lors qu'un tel mouvement est lancé, il a ainsi des propriétés puissamment autoréalisatrices : la finance exige des politiques d'ajustement draconiennes dont elle observe rapidement les effets désastreux, ce à quoi elle réagit en exigeant d'approfondir cela même qu'elle voit échouer. Dans ces conditions, aucune chance de relancer la machine, de gonfler les recettes fiscales, de rééquilibrer le budget et de résorber la dette en douceur et à moyen terme... C'est ce qui s'est passé en Grèce dès lors que les rentiers ont déclaré qu'il y avait un problème grec.

On comprend sans peine l'étendue d'un tel pouvoir et son corollaire : la tentation d'en user, sinon d'en abuser, pour faire mener, aux États endettés, des politiques favorables au capital. Il y a belle lurette, observe London, que les agences de notation ne font plus de l'analyse financière, mais bien de la politique : dégrader la note des États-Unis comme ils l'ont fait récemment ne visait qu'une chose : forcer un relèvement du plafond de leur dette.

Sous l'impulsion de Hans Tietmeyer, alors président de la Bundesbank, le traité de Lisbonne prohibe désormais toute restriction aux mouvements de capitaux entre les États membres et

les États extérieurs à l'Union. Résultat délibéré recherché : établir lesdits marchés financiers en instance de surveillance des politiques économiques de la zone euro, alors même que les marchés obligataires sont le lieu par excellence d'où l'on peut faire plier les États et prendre la main sur leurs options économiques et sociales les plus fondamentales.

Car c'est bien de ce cette manière, continue London, que les gouvernements ont été amenés à soumettre les décisions de la collectivité aux investissements, lesquels, sans être en rien partie au contrat social, n'en détiennent pas moins la capacité de leur imposer ainsi certaines de ses clauses les plus importantes. Les marchés des capitaux, en effet, règlent le rapport entre débiteurs et créanciers selon les seuls intérêts des... créanciers : assainir et vite, tel est leur mot d'ordre !

Quand les agences de notation font de la politique

Las : ce n'est pas la direction de ce type de régulation que prennent les « comités ». Victimes, entre autres, des manœuvres dilatoires des lobbies bancaires, les accords de Bâle I, II et III ne sont, pour London, que des stratégies d'évitement : s'attachant à seulement minimiser les effets des prochaines crises, ils ne changent rien à la nature des choses.

Au paradigme libéral de la supervision réactive, il faut, assène London, substituer le paradigme de la restriction préemptive : « *Non pas laisser faire et rectifier, mais interdire de faire et sanctionner* » Si cette voie-là n'est pas empruntée, le cycle « dérapage des dettes-bulle-krach » repartira indéfiniment jusqu'à ce que l'assainissement ne soit plus possible. Avec la dégradation de la note des États-Unis, cette catastrophe finale commence à se profiler. La mondialisation néolibérale va venir de la dette, prophétise donc Frédéric London : devant une accumulation non résorbable de dettes, il n'y aura plus d'autre solution à terme que des annulations massives ! Elles ont d'ailleurs déjà débuté... ■

Mondialisation : le commencement de la fin

D'un tel diagnostic germe naturellement une thérapeutique fort désagréable de tout ce que, là aussi, professent ad nauseam les bonimenteurs du statu quo, prêts pourtant à désamorcer tout changement pour que rien ne change... Une idée résume les profondes réformes prônées par Frédéric London : s'en prendre radicalement aux structures. Elles se déclinent longuement, ces « réformes de structures », au triple niveau national, européen et du G20. Elles consistent notamment à « détruire » la finance dérégulée, à réfaire de la banque « un métier terre et ennuieux », à transformer l'Europe – éventuellement détestée de l'Allemagne et du Royaume-Uni... – en une zone largement autonome protégée et dotée d'un niveau supérieur propre de réglementation financière, à remettre aux commandes la main visible de l'État moyennant certains garde-fous comme la mise sur pied d'un système socialisé de crédit etc.

Las : ce n'est pas la direction de ce type de régulation que prennent les « comités ». Victimes, entre autres, des manœuvres dilatoires des lobbies bancaires, les accords de Bâle I, II et III ne sont, pour London, que des stratégies d'évitement : s'attachant à seulement minimiser les effets des prochaines crises, ils ne changent rien à la nature des choses.

Au paradigme libéral de la supervision réactive, il faut, assène London, substituer le paradigme de la restriction préemptive : « *Non pas laisser faire et rectifier, mais interdire de faire et sanctionner* » Si cette voie-là n'est pas empruntée, le cycle « dérapage des dettes-bulle-krach » repartira indéfiniment jusqu'à ce que l'assainissement ne soit plus possible. Avec la dégradation de la note des États-Unis, cette catastrophe finale commence à se profiler. La mondialisation néolibérale va venir de la dette, prophétise donc Frédéric London : devant une accumulation non résorbable de dettes, il n'y aura plus d'autre solution à terme que des annulations massives ! Elles ont d'ailleurs déjà débuté... ■

Fatwa et christianophobie sapent la démocratie

SYLVIE LAUSBERG

Cellule «Étude et Stratégie» du CAL

LA RENTRÉE AUTOMNALE SEMBLE ANNONCER UNE NOUVELLE GUERRE DES RELIGIONS... CONTRE L'ESPACE PUBLIC. MAIS QUEL RAPPORT Y-A-T-IL ENTRE LE COCKTAIL MOLOTOV LANCÉ PAR DES ISLAMISTES POUR DÉTRUIRE LES BUREAUX ET LES ARCHIVES DE CHARLIE HEBDO ET LES MANIFESTATIONS DE CATHOLIQUES INTÉGRISTES CONTRE LES ŒUVRES QUI CRITIQUENT L'ÉGLISE ET LES FIGURES RELIGIEUSES ? CES ASSAUTS DÉMONTRENT EN TOUT CAS QUE, D'UNE PART, LA SÉCULARISATION DE LA SOCIÉTÉ EST EN MARCHÉ ET QUE, DE L'AUTRE, L'OPPOSITION ARMÉE À CELLE-CI N'EST PAS DU GOUT DE TOUS LES... CROYANTS.

Les artistes face aux milices de l'anticulture

Dans la nuit du mardi 1^{er} novembre, le siège de *Charlie Hebdo* –l'hebdomadaire satirique français– est incendié par un cocktail Molotov. Le numéro, qui paraissait le lendemain, tirait ironiquement «Charia Hebdo. Rédacteur en chef: Mahomet». Sur le dessin de Luz en couverture, un pastiche du grand vizir Iznogoud menaçait, rigolard, les lecteurs de «100 coups de fouet si vous n'êtes pas morts de rire!». Spontanément, les commentateurs ont associé cet attentat avec les menaces de mort proférées lors de la parution des caricatures du prophète musulman dans le journal norvégien *Jyllands-Posten* en septembre 2005. À l'époque, en signe de solidarité, *Charlie Hebdo* avait d'ailleurs publié à son tour ces caricatures.

En 2011, comme en 2005, une indignation générale a dénoncé ces manœuvres violentes dont le but est d'effrayer ceux qui usent de la liberté d'expression. Inspirés par ces flammées islamistes, des extrémistes chrétiens leur ont emboîté le pas. Dans ce même numéro de «Charia Hebdo», Jean-Yves Camus publiait d'ailleurs un reportage sur les actions des catholiques intégristes français lors d'une représentation à Paris de la pièce de Romeo Castellucci intitulée *Sur le concept du visage du fils de Dieu*. Alternant cantiques et slogans, parmi lesquels «La christianophobie, ça suffit»



Le dessinateur satirique Luz et l'objet de son adléité.

ou «La France est chrétienne et doit le rester !», ces manifestants d'extrême droite liés à l'Action française, l'Institut Civitas et l'AGRIF ont défilé à Paris le 29 octobre au départ de la place Jeanne d'Arc. Tout un symbole qui fleurait mauvais le Front national.

Ces milices anticulturelles sortent de plus en plus fréquemment du bois. Rappelons à Avignon, en avril dernier, les violences à l'égard des gardiens et les actes de vandalisme contre la photographie *PissChrist* de l'artiste américain Andres Serrano –une critique de l'industrie militaire du Christ-des-bénéfices». Dans la même veine, la pièce de l'Espagnol Rodrigo Garcia, *Golgota Picnic*, montre, dans

déportation des Juifs. Le site web de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dans la partie réservée à la cellule «Démocratie ou barbarie», souligne que ce spectacle soulève, «dans sa complexité, la question universelle du conflit entre un appareil de pouvoir spirituel et politique et l'engagement humain total». Et c'est bien de cela qu'il s'agit!

Refusant les œuvres a priori, sans en avoir pris connaissance, les fondamentalistes à l'origine de ces menaces et intimidations en propagent une lecture simpliste qui sert leur projet théocratique. Car s'ils veulent décourager les croyants de les voir, c'est sans doute surtout parce qu'elles interrogent l'instrumentalisation de la religion et proposent une interprétation progressiste des valeurs chrétiennes. Le phénomène n'oppose donc pas tant les croyants aux non-croyants que les réactionnaires antidémocrates aux partisans d'un État qui garantit à tous la liberté de croire ou non.

Censure et blasphème : une Europe hésitante

Ce n'est pas un secret, l'histoire de la littérature européenne –et celle du théâtre en particulier– est marquée par le joug de la censure ecclésiastique qui se raidit, dès le XV^e siècle, avec l'invention de l'imprimerie. Le fameux «imprimatur», autorisation d'imprimer, se double alors d'une liste des publications interdites. Ce n'est qu'au milieu des années 60, lors du Concile Vatican II, que cette liste est supprimée. C'est précisément à ce moment que la fracture entre chrétiens ouverts sur le monde et traditionalistes fissure le monde catholique. Les premiers estiment que l'acceptation de la sécularisation reste lettre morte, alors que les autres refusent cette évolution où l'État prend le pas sur la religion. À leur tête, on trouve la congrégation du Saint-Esprit de l'évêque Lefebvre d'Écône. Ce sont précisément ses hériérs qui sont, en France, à l'origine des mouvements de protestation actuels, CQFD.

Dans l'Hexagone, la censure disparaît officiellement tout au début de la III^e République lors de la promulgation de la loi sur la liberté de la presse en 1881. Mais ce n'est qu'en 1906, après

celle de séparation de l'Église et de l'État que cesse la censure théâtrale ! Ces rappels historiques montrent à suffisance le lien entre cette contestation organisée contre les œuvres littéraires et théâtrales et les mouvements intégristes chrétiens, où se retrouvent nostalgiques de l'ancien régime et extrémistes de droite. C'est une des raisons pour lesquelles bon nombre de catholiques refusent de cautionner ces manifestations.

Quant au blasphème, rappelons le sort du Chevalier de La Barre, dernier cas de torture et d'exécution pour blasphème en France, que Voltaire brandit pour réclamer la liberté de pensée. Si celle-ci, fondement des sociétés démocratiques, fait effectivement échec aux tentations de poursuivre comme blasphémateurs les incroyants et les athées, plusieurs pays d'Europe sanctionnent cependant encore le blasphème lorsqu'il est l'origine de troubles de l'ordre public².

Ces législations d'un autre âge n'ont pas été rayées des codes, malgré le tollé provoqué en 1989 par la fatwa de Fayatollah Khomeiny menaçant de mort l'écrivain Salman Rushdie.

À peine croyable, le député français Éric Raoult a proposé en 2006, heureusement sans succès, de rétablir l'interdiction du blasphème. La liberté d'expression est pourtant garantie par les déclarations universelles des droits de l'homme à laquelle se réfère la Convention européenne du même nom. Ceci étant, la menace sur le droit de ne pas croire et de critiquer les religions est réelle. Il n'est que de constater le poids des religions au sein des institutions européennes, concrétisé par l'article 17 du traité de Lisbonne qui prévoit «un dialogue ouvert, transparent et régulier avec les Églises et les communautés de conviction»³.

Diviser pour régner : le retour de l'obscurantisme

S'il fallait tirer un enseignement de ces événements récents, il tiendrait en un mot qui, loin de constituer un leimotiv ou seulement un principe, est avant tout une méthode à mettre en œuvre, le libre examen.



© Australian Competition et Consumer Commission

Face à ces mouvements, les analyses suivent généralement les lignes de rupture induites par les protestataires eux-mêmes. Ces logiques d'opposition visent à diviser les citoyens –qu'ils soient chrétiens, musulmans, athées ou agnostiques– pour mieux circonvenir leurs acquis, et en particulier leur liberté d'expression.

«Le ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai jusqu'à la mort pour que vous ayez le droit de le dire.» Même si cette phrase attribuée à Voltaire est apocryphe, elle suppose entre autres que les laïques défendent aussi le droit de croire –et, partant, de tous les opprimés qui, de par le monde, sont en butte aux dogmatiques de quelque camp qu'ils soient. C'est cela aussi, lutter contre l'obscurantisme. C'est cela aussi : défendre une démocratie basée sur la libre pensée.

Car si l'on déplace le débat en envisageant l'enjeu réel –la défense d'un espace public garanti par un État neutre–, nous faisons d'une pierre deux coups et sortant également de l'ornière de la stigmatisation. L'affaire de «Charia Hebdo» ne met pas en cause les musulmans ; ce sont les excités islamistes qu'il y a lieu de condamner. De même, les dénonciateurs de la «christianophobie» ne sont pas assimilables aux chrétiens. Ce sont des antidémocrates dont l'objectif est double : faire peur aux catholiques en agitant le spectre d'une menace sur leur liberté religieuse, et obliger les États et les institutions à reculer, en rognant petit à petit les libertés durement acquises depuis la révolution des Lumières. ■

2 Dans les codes pénaux de l'Allemagne (art. 186 et 187), du Danemark (sections 146 et 147), de l'Espagne (art. 525), de l'États-Unis (art. 429 bis), du Royaume-Uni (art. 51 et 52), de la Grèce (art. 198) ainsi que dans la loi norvégienne de 1800. Interdit par la constitution irlandaise, il est devenu un délit par le *Defamation Act* voté le 1^{er} janvier 2010.

3 Lire à ce sujet notre article «Les deux poids, deux mesures de la Commission européenne» en page 28 sur la parité déposée récemment par la Fédération Humanitaire Européenne (FHE) auprès du médiateur européen pour non-respect de la liberté d'expression et de la liberté de religion.

POUR LES ENFANTS MUETS DE LA TERRE

L'homme et l'animal

JEAN CORNILL

J'entends déjà la sempiternelle raillerie sur la sensibilité de l'adolescente ou l'ineptie des propos quand l'enfant africain meurt de faim. Se préoccuper du bien, voire des droits, de l'animal quand plus d'un milliard d'humains souffrent de malnutrition. Quelle naïveté, quel manque de hiérarchisation des priorités, quel détournement de nos capacités de compassion !

Je pense exactement le contraire. Comme l'écrit Dominique Lestel : «*Qui s'attaque aux animaux, agresse aussi l'homme.*» Autrement dit : l'asservissement de la faune et de la flore constitue l'origine de l'esclavage de l'homme par l'homme. Inversement, clameront certains qui rappellent qu'Hitler était végétarien ou qu'il est absurde de ne pas distinguer le chat du puceron. Non, car l'homme se détruit lui-même en martyrisant les bêtes, comme

le montre magistralement toute l'œuvre d'Élisabeth de Fontenay. Et imaginerait-on, à l'heure du recul de la biodiversité et de l'extinction de certaines grandes espèces, un homme sans animal, seul face à lui-même ? Ce serait oublier, qu'une source de nourriture et aide pour son travail, l'animal est avant tout constitutif de l'imaginaire de l'homme. Il est plus que temps de le réhabiliter.

Reprenons. D'abord, la lutte pour le respect et le bien-être de «nos frères d'en bas» n'entre pas en opposition mais est le complément des engagements pour la dignité de l'homme. Ce serait alors raisonner, comme l'écrit Jacques Julliard, «*comme si la compassion, cette pléthore suprême, était dans le cœur de l'homme une denrée en quantité limitée, en sorte que tout ce qui est donné à l'un serait enlevé à l'autre.*»

Plus encore, cette démarche mobilise nos capacités d'empathie : «*Il faut sauver les condors, pas tellement parce qu'ils sont en danger, mais surtout parce qu'ils nous sauvent, il nous faut développer les qualités humaines dont nous avons besoin pour nous sauver nous-mêmes.*» Rompre la domination de l'homme sur l'animal et la plante, c'est aussi rompre avec toute une culture de la domination en soi, celle de l'homme sur la femme, celle du «civilisé» sur le «sauvage».

Ensuite, l'éthologie et toutes les études sur le comportement des animaux révèlent une richesse insoupçonnée d'attitudes, d'apprentissages, de sensibilités, d'intelligences propres aux animaux qui nous éloignent de plus en plus des «animaux-machines» de Descartes et de Malebranche et ne confinent plus l'homme comme



© Auremar/Photolia

«AUSCHWITZ COMMENCE QU'AND QUELQU'UN REGARDE UN ABATTOIR ET PENSE: CE NE SONT QUE DES ANIMAUX»
Theodor Adorno

le seul être capable de perfectibilité comme l'a défini Jean-Jacques Rousseau. C'est donc bien la frontière entre humain et animal, et entre nature et culture, qui vacille et se reconstruit sans cesse. Progressivement, l'exception humaine, au nom du Dieu qui l'a faite seule à son image, puis de la raison qui seule se reconnaît en elle, s'efface. «*Y a-t-il un fondement rationnel à l'idée que seule la raison soit le fondement de la dignité d'un être vivant ?*», demande Jacques Julliard.

Se pose dès lors la question des droits de l'animal. L'Unesco a adopté le 15 octobre 1978 une Déclaration universelle des droits de l'animal qui est une référence. En dix articles, tous les principes essentiels sont exprimés en évitant deux écueils majeurs : mettre les droits de l'animal sur le même plan que les droits de l'homme et, à l'inverse, se montrer incapable de concevoir un droit qui ne serait pas humain. Reste évidemment le passionnant débat sur les types de droits et les espèces concernées : plus un animal est doté d'un équipement neurologique et plus son niveau de droit doit-il être élevé ?

Enfin, et pour conclure cette première approche très parcellaire d'un

problème éminemment complexe, il y a «*deux raisons essentielles de respecter l'animal: au nom de l'humanité et au nom de l'animalité*», écrit encore Jacques Julliard. Dans le premier cas, comme je l'ai trop rapidement indiqué, le respect des animaux favorise le respect mutuel des humains entre eux. Dans le second, le respect relative la place de l'homme dans la nature en y réintégrant l'animal. Cette démarche, qui refuse l'espécisme, c'est-à-dire l'impartialisme d'une espèce «la nôtre», s'inscrit dans l'approche écologique qui n'insularise pas l'homme en regard de son milieu. Nous dépendons de la terre qui dépend de nous. Que nous le voulions ou non, et malgré l'arrachement de l'humain à la nature prophétisée de l'aube du christianisme à la rationalité moderne, nous sommes étroitement liés à la biosphère. L'avoir dissimulé depuis des siècles nous conduit aujourd'hui, et surtout demain, devant des impasses écologiques majeures.

En ce sens, la question du rapport entre l'homme et l'animal occupe d'un point de vue scientifique, éthique et juridique, une place cardinale dans nos débats de civilisation. Comment dépasser l'autisme de l'homme occidental vis-à-vis des autres êtres vivants ? ■

- Dominique Lestel, *L'animal est l'avenir de l'homme*, Paris, Fayard, 2010.
- Elisabeth de Fontenay, *Sans offenser le genre humain. Réflexions sur la cause animale*, Paris, Albin Michel, 2008.
- Vinciane Despret, *Quand le loup habitera avec l'agneau. Les empêcheurs de penser en rond*, Paris, Éditions du Seuil, 2007.
- Jacques Julliard, «Nos frères d'en bas», dans *Le Nouvel Observateur*, 2-10 janvier 2007.
- Stéphanie Ferret, *Deepwater Horizon. Éthique de la nature et philosophie de la crise écologique*, Paris, Éditions du Seuil, 2011.

Coup de philo

L'ESSENCE DE L'ENVIE

YVES KENGEN

Que d'énergie l'être humain n'a-t-il pas dépensée à s'interroger sur le sens de la vie, de sa vie ? Combien de philosophes, d'existentialistes, de sages en tous genres se sont questionnés, leur existence durant, sur cet inépuisable sujet ? Combien de femmes et d'hommes, d'enfants même, de prêtres, de laïcs et de laïques, ne se sont pas posé, ne fut-ce qu'un jour, la question du sens de la vie ?

Cette question renvoie à l'état primitif de l'humain, être vivant apparu il y a quelques millions d'années dans un ensemble d'éléments, bienfaits pour une part, hostiles pour une autre. À force de dompter la nature, par nécessité de survie d'abord, par souci de confort ensuite, l'humain a utilisé, puis exploité un don inné : son intelligence, son ingéniosité, sa capacité à influencer de façon notable sur l'organisation naturelle de son environnement. Ça crée des vocations !

Ces facultés l'ont poussé à vouloir comprendre son origine, sa vie, son œuvre et son devenir. Avec certes des éléments de réponse à la clé, mais de nouvelles questions surgissant aussitôt. À tel point que, désormais «civilisés», une part de l'humanité qui peut se le permettre, s'interroge de plus en plus sur le bien-fondé de sa démarche de progrès -notion que nous nous gardons bien de définir. Quant aux exclus, aux obscurs, aux sans-grade, pour paraphraser Rostand, ils ont bien d'autres préoccupations quotidiennes pour se risquer à tant de philosophie. Par exemple, qu'allons-nous manger demain dès que nous aurons trouvé à manger pour aujourd'hui ?

Un tel fossé peut démontrer l'humanité de s'interroger sur le sens de la vie. D'autant que, s'il y en avait un, compte tenu des efforts fournis, on l'aurait déjà trouvé, non ?

Osons ce constat : l'Homme, qui se croit supérieur à tout autre élément de la nature, pourrait-il vivre sans l'eau ? Sans le feu, les plantes, les roches, la mer ? Non, n'est-ce pas ? Il n'est donc pas supérieur aux éléments, puisque tout est interdépendant. En quoi le sens de la vie humaine serait-il donc différent ?

Or, quel est le sens de la vie des éléments, des animaux, des végétaux ? Je n'en vois qu'un seul : la perpétuation de l'espèce pour la continuité de l'univers. Si l'humain voulait assumer qu'il n'y a pas d'autre sens à sa vie que de se perpétuer, en tant que partie de l'ordre naturel de la vie, serait-il peut-être moins cupide, moins cruel, moins conquérant ? En n'aurait-il pas davantage l'envie de partager avec ses contemporains des moments sans enjeu, sans concurrence, pour le seul plaisir d'exister et de profiter de ce que la Terre nous offre d'agréable ? C'est peut-être une piste à confronter aux (rares) théories sur l'eudémonisme. ■

Tunisie, la démocratie funambule

PASCAL MARTIN

ENNAHDA A EMPORTÉ 90 SIÈGES SUR 217 À L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE LORS DES PREMIÈRES ÉLECTIONS LIBRES TUNISIENNES. LE PAYS EST EN ÉQUILIBRE ENTRE DÉMOCRATIE ET ISLAMISME POLITIQUE.

Rue Souveraine, à Bruxelles, le 20 octobre dernier. C'est là que l'on croise Ahmed qui vient de voter. Pour Ennahda, le parti islamiste donné favori de ces premières élections tunisiennes libres. Vingt-cinq ans, la barbe drue et taillée ras, il porte un costume noir ligné, étiéqué. «J'en avais assez d'être contrôlé parce que je porte la barbe quand je retourne au pays», dit-il en expliquant les raisons de son vote. «Moi, je veux aller à la mosquée sans avoir à montrer mes papiers». À quelques pas de là, une poignée de militants du Parti démocrate progressif (PDP) se réchauffent au brasero de la méthode Coué. Ils prétendent mordicus que le parti de Rached Ghannouchi ne pourra pas gouverner sans leur appui, sans l'appui des «modernistes».

Le dépouillement du vote leur a donné en partie tort. Avec 90 sièges sur 217 (41,7%), le parti islamiste est arrivé en tête dans l'ensemble des 33 circonscriptions du pays et pourra sans difficulté faire ses choix d'alliance. À l'autre bout de l'échiquier politique en revanche, la gauche laïque du Pôle démocratique moderniste (PDM) qui «voulait faire barrage» à Ennahda n'a obtenu que 5 sièges. Une gifle eu égard à son programme. Autre résultat significatif : la seconde place est revenue au Congrès pour la République de Moncef Marzouki, parti de centre gauche ouvert au dialogue avec les islamistes. Marzouki, pour qui ils sont «les chrétiens démocrates» de la Tunisie.

Ouvert à tous «sans exception»

Au lendemain des élections, Ennahda a fait savoir qu'il était ouvert à tous les partis «sans exception» pour former une «alliance politique stable». Il a ajouté que la charia n'avait «pas de place en Tunisie», alors que le voisin libyen adoptait la loi coranique comme nouvelle base légale à peine Mouammar Kadhafi liquidé.

Info ou intox ? «Vous allez voir», s'époumone au téléphone Nadja, une Tunisienne de Belgique. «Une fois que les islamistes seront au pouvoir, c'en sera fini d'aller à la plage en maillot. Demain, ces femmes habillées à l'occidentale qui ont fait campagne pour Ennahda devront porter le voile. Et moi, je n'oserai plus retourner rendre visite à ma famille»¹. Ce témoignage a été recueilli au lendemain de l'élection tunisienne. Au moment même, une centaine de salafistes s'en prenaient au siège de Nessma TV à Tunis, puis au domicile de son président. Ils jugeaient blasphématoire la diffusion de *Persepolis*, le film d'animation franco-iranien de Marjane Satrapi. «Pendant combien de temps, au nom de la religion, verrons-nous assassiner des gens à cause du refus d'une majorité de nos élites de dénoncer que le Coran n'est rien de plus qu'une idéologie dont la majorité des textes prônent des valeurs masculines négatives et par voie de conséquences ne peuvent que générer des pathologies», réagissait un blogueur sur le web à la suite de ces incidents².

La plupart des spécialistes du monde arabo-musulman préfèrent aborder avec davantage de précaution la poussée islamiste en Tunisie. Pour eux, Ennahda a surtout gagné parce que le parti de Rached Ghannouchi représente l'antithèse parfaite du régime Ben Ali. Ajoutons que ce n'est certainement pas l'exemple donné par la France avant et durant la révolution de Jasmin qui aura convaincu la population tunisienne de rester armée à une société laïque. La laïcité tunisienne, née de l'ère Bourguiba, serait elle-même une notion toute relative : «Il faut prendre avec précaution le terme "laïque"», avertissait l'historien français Pierre Vermeren sur TF1 News. Certes, il y a des laïques parmi ces partis, mais la laïcité reste minoritaire dans le pays. Dans l'ensemble, ce n'est pas l'idée dominante. Il est très probable que la future constitution ne sera pas laïque³.

Il n'en fallait pas plus pour qu'un mélange de craintes et de regrets gagne certains milieux occidentaux. Entendu de la bouche d'un diplo-

mate : «Ben Ali n'était pas un saint, mais au moins il tenait à l'écart les islamistes et faisait barrage contre l'immigration clandestine. Nous voici bien maintenant, avec les barbus à nos portes»⁴. Des arguments classiques, mis en veilleuse par l'euphorie des printemps arabes, mais rapidement réactivés par le premier verdict électoral d'une démocratie naissante.

60% des Tunisiens n'ont pas voté Ennahda

Cette gueulante pêche évidemment par son simplisme. Une chercheuse de l'Institut français des relations internationales (IFRI), Mansouria Mokhefi, rappelait ainsi dans le journal marocain *Libération* qu'il ne faut pas oublier que, «même si 40% des électeurs ont donné leurs voix à Ennahda, il n'en demeure pas moins que 60% ne semblent pas se reconnaître, pour

Mais au fait, les intentions de quels islamistes ? Car il existe plusieurs courants au sein d'Ennahda. On y trouve des partisans du modèle turc de l'AKP, le Parti pour la justice et le développement qui détient actuellement le pouvoir en Turquie et affirme respecter la laïcité kémaliste tout en défendant des valeurs islamistes. Mais il s'agit vraisemblablement d'une minorité d'intellectuels. On y rencontre également des partisans de l'application de la charia que Rached Ghannouchi et ses supporters affirment vouloir contenir. «Mais la question est de savoir s'ils seront en core en mesure, à l'avenir, de contrôler le fantôme qu'ils viennent de réveiller. Il y a un courant dans le parti qui, pour certains d'entre eux, serait prêt à faire usage de la violence pour avancer et qui pourrait voir les modérés se rallier à lui. Sans vraiment leur laisser le choix», analysait sur Arte le représentant à Tunis de la Fondation Konrad-Adenauer, Klaus D. Loetzer⁵.



Grand gagnant des élections, Hamadi Jebali, secrétaire général d'Ennahda et futur Premier ministre tunisien, marquera de son empreinte «islamiste» la future Constitution.

À cela, d'autres répondent que le choix entre démocratie et théocratie n'est peut-être pas le seul qui se présente à Ennahda. Un manque de volonté de réformes et l'incapacité à rompre avec certains réflexes autoritaires pourraient en effet sauver problèmes verrous (quorum) en dira long sur leurs intentions.

ger pour la démocratie tunisienne» et fait ce parallèle : «On constate d'ailleurs le même phénomène en Égypte avec les Frères musulmans qui font partie comprise de l'AKP, le Parti pour la justice et le développement qui détient actuellement le pouvoir en Turquie et affirme respecter la laïcité kémaliste tout en défendant des valeurs islamistes. Mais il s'agit vraisemblablement d'une minorité d'intellectuels. On y rencontre également des partisans de l'application de la charia que Rached Ghannouchi et ses supporters affirment vouloir contenir. «Mais la question est de savoir s'ils seront en core en mesure, à l'avenir, de contrôler le fantôme qu'ils viennent de réveiller. Il y a un courant dans le parti qui, pour certains d'entre eux, serait prêt à faire usage de la violence pour avancer et qui pourrait voir les modérés se rallier à lui. Sans vraiment leur laisser le choix», analysait sur Arte le représentant à Tunis de la Fondation Konrad-Adenauer, Klaus D. Loetzer⁵.

Sauf à imaginer l'émergence soudaine et brutale d'une dictature islamiste, beaucoup dépendra des Tunisiens les prochaines années des Tunisiens eux-mêmes, de leur volonté de défendre ou non la part laïque et européenne de leur société. D'autres élections viendront qui leur permettront de rectifier le tir s'ils le jugent souhaitable. Mais la balle est aussi dans le camp des Occidentaux, dans leur aptitude à aider cette nouvelle démocratie. Son économie est en berne. Son tourisme –qui s'est écrasé cette année de 40%– doit être relancé dans l'urgence. Le chômage et la pauvreté qui font souvent le lit des courants radicaux de l'islam doivent être combattus. Ennahda, qui défend une certaine mesure de libéralisme économique, n'a pas de réelle expérience en matière de gouvernance et est fatalement ouvert aux influences, bonnes et mauvaises.

Lucide, l'Allemand Klaus D. Loetzer prévient : «S'il s'avérait que d'autres pays arabes ont effectivement participé financièrement (au succès d'Ennahda), ils exigeraient évidemment, un jour ou l'autre un retour sur investissement. Ils n'ont pas fait cela par altruisme, mais parce qu'ils ont une autre vision de la société, comme c'est le cas par exemple en Arabie Saoudite.»⁶

D'autres évoquent déjà l'arrivée de capitaux brésiliens ou chinois en Tunisie, soit un apport extérieur qui aurait l'avantage pour l'unis de se distancier de la France dont le rôle piteux dans les jours qui ont mené à la chute de Ben Ali n'a pas fini de faire grincer des dents. À l'heure actuelle, ce ne sont que des hypothèses. Mais elles ont le mérite d'être énoncées. ■

5 Conversation avec l'auteur.
6 *Libération* (le quotidien marocain), 28 octobre 2011.
7 Klaus D. Loetzer, «Baacoup de Tunisiens ont peur», Arte, le 27 octobre - <http://monde-arabe.artely/klaus-d-loetzer-baacoup-de-tunisiens-ont-peur/>
8 *Le Monde*, 25 octobre 2011.
9 Klaus D. Loetzer, *op. cit.*

La route de la laine

PIERRE SCHONBRODT

AU PRINTEMPS DERNIER, LA DÉLÉGATION WALLONIE-BRUXELLES EN TUNISIE SE LANÇAIT DANS UN AMBI-
TIEUX PROGRAMME DE SOUTIEN À LA DÉMOCRATIE. LA
PREMIÈRE PHASE A CONSISTÉ EN UN ÉCHANGE ENTRE
JOURNALISTES BELGES ET TUNISIENS. APRÈS AVOIR
ACCOMPAGNÉ SLIM, UN BLOGUEUR TUNISIEN PENDANT
UNE SEMAINE À BRUXELLES, C'ÉTAIT À NOUS DE DÉCOU-
VRIR LA TUNISIE RÉVOLUTIONNAIRE ET SURTOUT D'EN
COMPRENDRE LES ENJEUX À LA VEILLE DE L'ORGANISA-
TION DES PREMIÈRES ÉLECTIONS DÉMOCRATIQUES.



visée par Slim. Nous ne maîtrisons plus les rênes de cette mission, bien forcés de nous plier aux usages tunisiens. Le temps passe, les informations affluent et leur recoupement s'avère quasi impossible. Certes, Ennahda, parti que d'aucuns qualifient d'islamiste, est sur toutes les lèvres mais, faute de sondages crédibles, ce raz-de-marée prétendu reste invérifiable. Invérifiable aussi le score des autres forces politiques en présence. Une voix spitane et féminine interromp cette réflexion. Un petit bout de femme au regard perçant illumine la nuit noire. La lumière rouge de la caméra s'allume instantanément.

«Vous êtes ici à la Réhabilitation des métiers d'art, la RMA. C'est un lieu d'exposition. Mais je sculpte aussi et je souffle également le verre dans mon atelier ici au-dessus. C'est un lieu polyvalent qui existe depuis une quinzaine d'années. Oui, j'ai donc bien connu l'ère Ben Ali... À l'heure actuelle, pour moi, le plus important, c'est que le processus artistique suive son cours. Se confronter au régime directement nous aurait conduits à notre propre perte. C'est donc de cette façon que j'ai lutté. Conserver le lien entre les gens et maintenir l'activité, c'était résister. Mais il y a un an, j'ai craqué. J'ai arrêté toute activité culturelle et j'ai eu envie de partir en Crête. Je n'en pouvais plus, l'ambiance devenait mortelle à Tunis. Tout ce qu'on réalisait n'avait plus le moindre impact. Il n'y avait plus de public puisque plus personne ne sortait. J'ai pleuré pour des flops au théâtre alors que la pièce était magnifique ! Quand on oblige un lieu culturel à déclarer à la police toute activité qui concerne plus de neuf personnes, alors il n'y a plus d'espoir.»

Imaginer ce personnage débordant d'enthousiasme et d'énergie, déprimé par une telle chape de plomb sur les murs blancs de la propriété. Nous ne savons pas exactement ce cours sur la dictature. En faisant connaissance, Sadika Keskes ne

nous dévoile pas que son passé. La salle d'exposition débordait d'œuvres d'art et de pièces artisanales en tout genre qu'elle nous présente. Toutes viennent de la même région : Kasserine, épicentre de la révolution avec Sidi Bouzid. C'est là-bas que Ben Ali a donné l'ordre à l'armée de tirer sur la foule. Nombreux sont les noms des martyrs qui se trouvent encore inscrits sur les murs de la ville. Mais c'est surtout une région longtemps oubliée où les conditions de vie sont extrêmement précaires. Dans un village voisin, sur 135 personnes, 65 étaient déclarées positives à l'hépatite A. Dans les campagnes de Kasserine, il n'y a ni eau potable, ni électricité. Ni hôpital, ni école. L'hiver dernier, une femme enceinte est morte au pied d'une colline alors que deux hommes la portaient pour se rendre en ville où il n'y avait de toute façon pas d'infrastructure pour la soigner. Avec un taux de 80%, le chômage fait des ravages. Chaque jour, devant la maison du gouverneur, des milliers de manifestants exigent la fin du versement des allocations de chômage au montant dérisoire (200 DN - 100 € par mois) et réclament un vrai emploi. En un an, la population, forte de son fameux slogan «Dégage !», a déjà fait déguerpir trois gouverneurs impuissants à régler ses innombrables problèmes. Là-bas, la révolution est encore à s'achever. Pire, de nouveaux heurts entre l'armée et la population sont à craindre à chaque instant.

C'est pourtant là-bas que Sadika s'est rendue un jour du mois de septembre 2011, lassée par sa propre passivité face à la menace islamiste et à une telle misère. «Lorsque je suis arrivée dans le petit village de Fous-sana, à une heure de Kasserine, nous avons improvisé une réunion sous un arbre avec une centaine de femmes. Au début, tout le monde voulait de l'argent. Je n'avais que 500 DN (250 €) en poche. Je leur ai dit que distribuer une aussi petite somme ne leur servirait à rien. Je leur ai demandé ce qu'elles savaient faire. L'une savait filer de la laine, une autre, la laver, une suivante, la tisser etc... Face à de telles connaissances, j'ai aussitôt été acheter de la laine et une filière de production artisanale s'est aussitôt mise en place

le jour même. Le lendemain, toutes les réserves que j'avais achetées étaient épuisées. Ces femmes avaient filé toute la nuit», se souvient Sadika, encore impressionnée par cette expérience. C'est le résultat de ce labeur que notre caméra filme sous tous ses angles dans la salle d'exposition de cette artiste engagée.

Besoin de rire

Cette fois, c'est sûr, il faut quitter Tunis ! Le soleil se couche, la voiture s'arrête enfin après quatre heures de voyage. Impossible d'identifier le lieu où nous nous sommes arrêtés. Nous accompagnent les quatre têtes de réseau du nouveau projet de Sadika intitulé «Femmes, montrez vos muscles». Une tête de réseau, c'est en fait l'intermédiaire local, de Sadika. C'est lui qui achète la laine et la distribue aux plus nécessiteux. Hors de question de donner cette matière première à ceux qui ont un revenu. C'est aux oubliés de Kasserine que ce projet s'adresse. Rakia, 1m75, personnage imposant, voix aussi forte que sa personnalité, bat le rythme sur une casserole et chante tout en préparant le méchoui. Il fait à présent nuit noire. On ouvre des bouteilles de vin, on danse et, surtout, on rit ! «On a tellement besoin de ça», crie Sadika à la lune. «Sous Ben Ali, un tel rassemblement était tout simplement inimaginable», me confie-t-elle. Ce soir, nous dormirons à la belle étoile...

Six heures trente du matin, des cris de canards sauvages réveillent l'assemblée. Le décor est paradisiaque. Il n'y a rien, juste une étendue désertique et un lac devant nous. Les têtes de réseau ne veulent pas perdre de temps. Ils ont une journée pour acheter de la laine, la distribuer et, enfin, récolter la laine propre pour la mettre entre les mains expertes des femmes qui connaissent les vieilles techniques du tissage propres à cette région ignorée et martyrisée par Ben Ali pendant si longtemps. Une journée pour rouler à travers la campagne la plus lointaine, là où il n'y a ni route, ni voiture, seuls des habitants livrés à eux même qui par- fois n'ont plus vu d'étrangers depuis



1956. La caméra tourne et ne rate pas un instant de ce spectacle désolant. Quand l'hépatite ne décime pas une famille entière, la consanguinité laisse des traces indélébiles. Parfois, la situation est insoutenable et la fameuse petite lumière rouge du malin s'allume. «Le voilà le vrai visage de la Tunisie, les voilà nos plaques et nos hôtels», nous lance Rakia, révoltée par tant de souffrance.

LE PLUS IMPORTANT, C'EST QUE LE PROCESSUS ARTISTIQUE SUIVE SON COURS.

Aujourd'hui, les premières élections démocratiques en Tunisie se sont déroulées dans le calme, malgré l'écrasante victoire du parti islamiste Ennahda. Prochainement, ses responsables devront trouver des partenaires pour rédiger la Constitution de ce nouveau pays. Les habitants de Kasserine devront se montrer patients car la route sera longue avant qu'un gouvernement puisse élaborer un programme capable de soulager leurs conditions de vie. Là réside pourtant aussi l'avenir de la Tunisie. ■

Recherche européenne post-2013 : quel cadre éthique ?

JULIE PERNET

Cellule «Europe et Internationale» du CAL

«Simplifier», «rationaliser», «maximiser» : aux critiques dénonçant un système de financement européen de la recherche opaque et complexe, la Commission européenne a opposé des mots d'ordre simples. Le nouveau «Cadre stratégique commun pour le financement de la recherche et de l'innovation dans l'UE» (ou «Horizon 2020»), prévu pour 2013, ambitionne de renouveler l'allocation des financements communautaires aux programmes de recherche nationaux. L'idée de ce cadre stratégique est de doter l'Union de grands principes communs et d'ainsi réduire l'incohérence causée par la multiplication des programmes-cadres financés par l'UE. Rien d'étonnant donc

Investir le terrain éthique...

Aux côtés de ce public d'initiés, d'autres voix moins spécialisées se sont également fait entendre, notamment celle de l'Eglise catholique par l'intermédiaire de la Commission des évêques de la Communauté européenne (Comecel) qui assure son lobbying à Bruxelles. Celle-ci a ciblé ses propositions sur l'aspect éthique du cadre commun, même si la Commission européenne n'en faisait nullement mention dans son Livre vert. En mai dernier, la COMECE invitait ainsi l'UE à concentrer son attention sur les recherches «travaillant» la supériorité de la famille «traditionnelle» sur le bien-être du couple, de l'enfant et de la société dans son ensemble. La deuxième proposition phare se focalisait sur la construction d'un «cadre éthique robuste» au niveau européen et sollicitait l'interdiction du financement de projets conduisant à la destruction d'embryons humains.

Le deux poids, deux mesures de la Commission européenne

La Fédération Humaniste Européenne saisit le Médiateur européen

Les laïques n'en voulaient pas mais les Eglises l'ont obtenu : le fameux article, entré en vigueur avec le traité de Lisbonne, qui impose aux instances de l'Union européenne «un dialogue ouvert, transparent et régulier» avec les Eglises et les organisations dites non confessionnelles. Pour les Eglises, il ne s'agit que de la consécration de ce qu'elles avaient déjà obtenu depuis longtemps : l'oreille attentive des dirigeants européens. Pour les laïques, il n'y avait pas de raison d'accorder aux Eglises un statut distinct des autres acteurs de la société civile. Mais le fait est là. Humaniste Européenne a donc été contrainte de saisir le Médiateur européen pour tenter d'obtenir une pareille mise en œuvre de cet article, le déséquilibre demeure flagrant. Un seul exemple, parmi d'autres. La Commission organise depuis plusieurs années

Pierre-Arnaud Perroury
Cellule «Europe et Internationale» du CAL

dans le futur, par l'intermédiaire d'une déclaration politique –malheureusement– non contraignante. La Cour de justice de l'UE (CJUE) vient également de poser un nouveau jalon vers la définition de limites éthiques conservatrices par l'arrêt Oliver Brüstle v. Greenpeace qui interdit de breveter des recherches conduisant à la destruction d'embryons humains. Au-delà de la décision même qui mobilise des éléments éthiques mais aussi techniques et commerciaux, c'est la définition de la notion d'«embryon humain» par la CJUE qui pose problème aux laïques. Elle est en effet extensive et radicale dans la mesure où elle inclut à la fois tout ovule fécondé mais également certains cas d'ovules non fécondés. En outre, la Cour a justifié sa décision par la défense de la «dignité et de l'intégrité de la personne humaine» alors que ces notions, appliquées dès les premiers stades de la conception, sont très loin de faire l'unanimité.

... par une approche non dogmatique

Au-delà de l'impératif d'efficacité de la recherche scientifique, c'est donc aussi son orientation thématique et son autonomie qui sont en jeu. Si la Commission européenne s'est contentée à ce stade de mentionner les «défis de société» auxquels doit répondre la recherche, nul doute que les enjeux éthiques s'inviteront à nouveau au sein des négociations. L'urgence est aujourd'hui de définir le cadre d'une recherche autonome et affranchie d'agendas préétablis par les décisionnaires politiques et les groupes d'intérêt. L'approche privilégiée par la Commission européenne doit être à la fois moins instrumentale pour favoriser l'épanouissement d'une recherche créative, mais aussi libérée de tout dogme religieux. Les signaux envoyés par les différentes institutions européennes ne semblent pas s'orienter dans cette direction, ce qui est profondément regrettable à l'heure où la science sert de caution à de nombreuses décisions politiques. En tant que laïques, nous défendons une recherche progressiste qui respecte des stricts principes scientifiques et se fonde sur l'usage de la raison. Et non pas une recherche rétrograde destinée à légitimer les conceptions conservatrices d'une communauté spécifique. ■

Cet agenda serait moins dramatique s'il ne trouvait un certain écho au sein de l'Union européenne qui, rappelons-le, est aujourd'hui loin d'être neutre et impartiale à l'égard de certaines Eglises. Lors de la négociation du dernier programme-cadre de recherche et de développement technologique en 2006, le débat sur l'utilisation de cellules-souches embryonnaires à des fins de recherche avait déjà fait rage. Suite à un puissant lobbying religieux, l'Union avait renoncé à autoriser le financement de ces recherches tout en prévoyant la possibilité de le faire

AUX PAYS-BAS, L'EUTHANASIE ASSOUPLE

Un nouveau cap dans la pratique de l'euthanasie a été passé en novembre aux Pays-Bas. Une personne atteinte d'Alzheimer à un stade avancé a été jugée dans sa fin de vie volontaire. C'est une première chez nos voisins du Nord qui avaient montré la voie en légalisant l'euthanasie en 2002.

Une première car cette femme de 64 ans, originaire du sud du pays, était malade depuis très longtemps et affirmait depuis plusieurs années son désir d'être euthanasiée. Mais jusque-là, les médecins avaient refusé d'aider les personnes arrivées à des stades avancés de la démence, même si celles-ci l'avaient expressément demandé. C'est donc bien le diagnostic posé quant à la gravité de la maladie qui traçait la limite. Seuls des malades souffrant d'Alzheimer et ne présentant que des signes de démence légère avaient pu être rencontrés dans leur désir de mourir.

La législation néerlandaise n'autorise en effet l'euthanasie que lorsque le patient en fait la demande en pleine possession de ses moyens et qu'il subit des souffrances insupportables dues à une maladie incurable.

«Je ne pourrais pas jurer qu'il s'agit de la première fois au monde, mais cette dame était à un stade beaucoup plus avancé que Claus», a souligné en référence à Hugo Claus la porte-parole de l'Association néerlandaise pour une fin de vie volontaire (NVVE). L'écrivain flamand avait été euthanasié le 19 mars 2008 à Anvers. (Map)

L'ESPAGNE SE SERRE LA CEINTURE (DE CHASTETE)

Donnée gagnante aux élections législatives du 20 novembre, la droite espagnole a prévu qu'elle allait modifier la loi sur l'avortement. Au nom du «droit à la vie». Un effet d'annonce destiné à séduire les conservateurs dans ce pays où, contrairement à ce que chantait Brel, Franco n'est pas tout à fait mort.

Avec la loi autorisant le mariage homosexuel, la législation sur l'avortement votée en 2010 a contribué durant les années Zapatero à faire de l'Espagne l'un des plus progressistes d'Europe en matière de questions de société. Les socialistes ont eu à cœur d'en finir avec les réflexes réactionnaires que José Aznar, Premier ministre jusqu'en 2004, avait à son tour. Selon la loi en vigueur, les femmes peuvent avorter librement jusqu'à 14 semaines de grossesse et jusqu'à 22 semaines en cas de «risque pour la santé» de la mère et/ou «de graves anomalies du fœtus». A quoi faut-il s'attendre ? «Nous changerons le modèle de la législation actuelle relative à l'avortement afin de renforcer la protection du droit à la vie ainsi que des jeunes filles mineures», a-t-on pu lire dans le programme du Parti populaire (PP) de Mariano Rajoy. «La maternité doit être protégée et soutenue. Nous défendrons une loi de protection de la maternité avec des mesures d'aide aux femmes enceintes, en particulier celles qui sont en situation difficile», ajoutait le texte avec d'évidents accents natalistes. C'est que l'Espagne postfranquiste a peu procréé. On y compte 1,45 enfant par femme. (Map)

GOOD NEWS FROM AMERICA

Heureusement, de bonnes nouvelles viennent parfois des États-Unis. On les disait versant dans le conservatisme le plus profond, à la botte des Tea Parties. En réalité, les adversaires d'Obama n'ont pas encore cause gagnée. Les républicains ont en effet encaissé des défaites dans l'Ohio et dans le bastion conservateur du Kentucky. En Ohio, les électeurs ont blackboulé une loi très controversée qui limiterait sévèrement les droits des syndicats, à l'initiative des républicains. Dans le Kentucky, le gouverneur sortant, le démocrate Steve Beshear, a largement été réélu à son poste avec 20 points d'avance sur son adversaire républicain David Williams.

BRÈVES

Un mot encore sur le Mississippi qui a rejeté par référendum un amendement faisant de l'embryon un être humain à part entière, amendement qui aurait pu priver les femmes de cet État du droit à l'avortement. Dans l'Iowa enfin, un autre État-dé remporté par Barack Obama en 2008, la démocrate Liz Mathis l'a emporté face à son adversaire républicain. Elle a obtenu une victoire plus que symbolique lors d'une élection partielle pour le Sénat de cet État, puisque celle-ci permet aux démocrates de garder la majorité et de continuer de bloquer des projets de loi conservateurs, comme l'interdiction du mariage homosexuel. (Map)

ÉLECTROCROC

Le candidat afro-américain ultraconservateur que pousse le Tea Party pour les présidentielles américaines a trouvé l'électrochoc pour freiner l'hideuse immi-

gration mexicaine qui menace la frontière sud des États-Unis, nous apprend le *Journal du Dimanche* (6/11) : «installer une clôture électrique le long de la frontière mexicaine pour dissuader les clandestins de la franchir –à moins d'y placer une armée d'alligators», a déclaré le très mordant Herman Cain. Mexicaine, l'armée ? (yk)

REMORDS DE RIRE

Dans le quartier des affaires de La Défense, à l'ouest de Paris, la crise financière suscite des rédemptions. L'église locale y enregistre une hausse de fréquentation de 25% depuis 2008 (*Le Parisien*, 4/11, rapporté par le *Canard*). Qui sont donc ces pénitents ? Essentiellement des banquiers, rongés de remords et exhortés par le directeur de la Fédération bancaire française, Pierre de Lauzun, à venir y faire acte de contrition. Qui pour avoir «sévèrement des emprunts toxiques et mis des maires sur la paille» (un analyste de Dexia), qui pour avoir «poussé ses clients dans le rouge» (un conseiller de la Société générale). Les traders de cette même institution sont venus demander une messe spéciale au curé. Résultat : 180 pêcheurs en repentance ! Ce n'est pas en Belgique qu'on venait ça... (yk)

INDIGNES DE FOI

En Angleterre, les Indignés ont déjà gagné une bataille : obtenir la démission du doyen de la cathédrale Saint-Paul de Londres. Certes la n'était pas leur objectif, puisque l'institution visée était la Bourse, sinée à deux pas de l'édifice religieux. Lequel offrait l'avantage, grâce à son ample parvis en escalier, d'offrir moult places assises où attendre calmement que la révolution passe par là. Ce «sit-in» fut diversement apprécié par les curés en présence, certains s'y montrant favorables et d'autres souhaitant une expulsion manu militari. *Le Monde* (3/11) relate la peu chrétienne épagnade de sottes qui a suivi, la victoire des tolérants sur les récalcitrants dont deux, le doyen y compris, ont immédiatement claqué le portail. Indignés, qu'ils étaient. (yk)



© Petra Eckerl/Fotolia

Face à l'immigration mexicaine, l'ultraconservatisme américain montre les crocs.

Face à l'immigration mexicaine, l'ultraconservatisme américain montre les crocs.

Le monde en Poche

FRÉDÉRIC VANDECASSERIE

UN THÉÂTRE QUI S'APPRÊTE À CÉLÉBRER SON 60^E ANNIVERSAIRE AVEC UNE PIÈCE QUI S'APPELLE *LES MONOLOGUES DE LA MARIJUANA* N'EST FORCÉMENT PAS UN THÉÂTRE COMME LES AUTRES. RENCONTRE AVEC ROLAND MAHAUDEN, DIRECTEUR ARTISTIQUE DU THÉÂTRE DE POCHE, AU SERVICE DE SPECTACLES ENGAGÉS ET ENGAGÉANTS DEPUIS 20 ANS.



■ Roland Mahauden.

Figure incontournable du théâtre belge, Roland Mahauden fait partie de ces hommes de l'ombre au parcours barbé de lumineux faits d'armes. «J'ai toujours pensé qu'un spectacle qui ne délivrait pas des pistes de réflexion était un spectacle vide»,

pose-t-il d'emblée pour résumer la politique de programmation qu'il mène au Théâtre de Poche, institution bruxelloise qui prouve depuis 60 ans que le divertissement et l'engagement ne sont pas incompatibles. Bien au contraire ! «Nous avons toujours nourri une volonté d'agitation sans oublier la forme pour autant. Le rôle des artistes et intellectuels n'est pas de dire aux gens quoi penser, mais de leur dire qu'il faut penser. Grâce à des spectacles en prise directe avec l'actualité sociale et politique. Sans verser dans la psychologie de comptoir, je pense que ma volonté d'engagement social et politique s'est imprimée en réaction à mes amitiés de jeunesse.»

Élevé chez les Jésuites (qui ne font pas vraiment dans la liberté d'expression) et envoyé ensuite sans transition chez les paras (qui ne font pas dans la dentelle!), le jeune Mahauden a nourri une ferme volonté de s'exprimer et de remuer les consciences contre tous les obscurantismes. Le tout aidé par un livre qui sera fondateur pour lui. Sortie de Secours, signé Ignazio Silone, l'un des dirigeants du Parti communiste italien au milieu du siècle dernier. «C'est notamment ce bouquin qui m'a ouvert les yeux, sur tout que j'avais hérité d'une éducation très obscurantiste. En résumé, ce livre

explique que le pire pour un jeune est de ne pas s'engager sur une voie quelconque. Et c'est cette notion d'engagement de tous les instants que j'essaie de nourrir au jour le jour dans mes fonctions de directeur artistique.»

Entrepise de «désélitisation»

Mais pas question pour autant de s'ennuyer avec distinction, comme c'est trop souvent le cas au théâtre. Et encore moins de réserver les représentations aux plus nantis. «Quand j'ai repris la direction artistique du Poche voici 20 ans, j'ai d'abord entrepris de le "désélitiser"». Notamment grâce à des spectacles accessibles au grand public, comme *Train spotting*. Dont le résumé signé par l'auteur du livre original, Irvine Welsh, résume non seulement le spectacle en particulier mais aussi la politique maison en général : «Les extrémistes culturels bourgeois qui ont en mains les arts et les médias n'accepteront jamais qu'un chômeur de 18 ans, entouré d'amis et de deux bonnes platines, soit bien plus apte à exploiter son identité sociale et culturelle qu'eux ne pourraient le faire.»

«Cette pièce représentait assez bien notre triple volonté de base consistant à divertir, faire passer un message plus sérieux et attirer un public jeune», résume Roland Mahauden. Exemple plus récent avec *Chat Room*, sorte de cyberversion de *5a Majesté des Mouches*, qui revient dra sur les planches du 28 février au 9 mars prochain. «On y parle de la communication virtuelle, sous

Mais l'engagement du bonhomme ne se limite pas à la scène de «son» théâtre. Tout d'abord, c'est entre autres grâce à sa ténacité et au soutien de la comédienne belge Isabelle Paternotte qu'il a vu le jour l'ASBL «Article 27» en 1999. L'objectif : entrer en concordance avec l'article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui proclame l'accès à la culture pour tous, en permettant aux gens éloignés de l'espace culturel par des freins économiques, psychologiques ou sociologiques d'assister à des manifestations en profitant, par exemple, de tarifs extrêmement réduits (1,25 euros par spectacle).

Sortir les planches du bois

Ensuite, c'est presque de l'autre côté du globe que Roland Mahauden a trouvé une raison supplémentaire de vivre. Là où les allées quotidiennes du bois de la Cambre où se niche le Poche sont remplacées par des villages souvent en ruines et une population déserteuse de retrouver ses racines via la culture : le Congo. «Nousy avons par exemple exporté le spectacle *Allah n'est pas obligé*, qui met en scène un enfant-soldat en Afrique. À la suite de cela, j'ai entamé durant trois ans une campagne théâtrale de sensibilisation à la réinsertion sociale de ces enfants, avec l'aide de comédiens locaux. Nous avons suivi la même démarche avec Un



■ Marie-Jeanne sur les planches ou un théâtre engagé dans l'actualité sociale et politique.

enfant, c'est pas sorcier pour sensibiliser la population aux enfants accusés de sorcellerie. A Bruxelles ou ailleurs, nous nous positionnons radicalement contre toute forme de censure.»

Au point d'ailleurs d'accueillir Dieu-donné, quand plus personne ou presque ne voulait de lui. «Mais quand-même avant qu'il commette de vraies grosses conneries. Un de Bruxelles, et il est donc venu jouer ses spectacles avait été interdit à Mes Excuses ici. Après, il a vraiment déconné, et nous avons rompu le contact. On ne peut plus accueillir, au nom de l'interdiction de la censure, un artiste qui va serrer la main à Le Pen. J'aime la provocation, même si elle a ses limites. En outre, elle doit toujours produire une émotion de qualité. Du rire ou des larmes, peu importe. Mais quelque chose de fort.»

Notre homme a par exemple déniché un excellent texte sur le suicide assisté, qui pourrait aboutir à un résultat sur les planches l'an prochain. Et montrera que l'on peut rire même en abordant des sujets très graves. «Ce ne sera certainement pas le type de spectacle le plus simple à monter. Mais je garde la foi. C'est d'ailleurs elle qui me fait courir depuis plus de vingt ans et qui m'a toujours guidé dans les moments les plus durs, quand le théâtre ne rapportait pas un franc et que les subsides étaient inexistantes.» Et c'est aussi cette foi qui le fait courir aux quatre coins du monde pour assister à des représentations et glaner des idées. Il fréquente par exemple assidûment certains théâtres londoniens qui partagent la mentalité et les engagements de son ancrage bruxellois. Des endroits comme le Bush ou le Tricycle. «Les Anglais abordent les problématiques d'actualité de manière nettement plus viscérale que les Français. Et ils réagissent très vite aux événements importants dans le monde.»

Le théâtre comme témoin

Et ce, grâce à une technique infatigable dont le Poche est aussi devenu un adepte : le *Verbatim Theatre*, ou «théâtre de témoignage».

«Quelqu'un va rencontrer une série de gens touchés par une problématique précise. Et l'on interprète ces paroles sur scène. C'est la technique suivie pour *Les Monologues du vagin*». Mais aussi pour *Le Test*, un spectacle qui sera présenté au printemps prochain et aborde les effets dévastateurs que peuvent causer les tests de paternité. «C'est moins lourd à monter et c'est généralement une manière très efficace car très directe de toucher le public.»

Au point de changer durablement la vie de certains spectateurs ? «Je ne sais pas si nos pièces vont changer le monde. Mais elles nourrissent en tout cas une complicité d'idées à travers le monde. Les Monologues ont en tout cas contribué à changer les mentalités au sujet des violences sexuelles faites aux femmes. Et c'est sans doute l'un des exemples typiques de fenêtre sur le monde que notre théâtre aura pu ouvrir. Plus que jamais, je crois fermement que nous devons marquer notre territoire. Celui d'un lieu de résistance à la médiocrité et à l'intolérance», conclut le gaillard qui a fait sa devise d'une ligne du livre *Indignez-vous* de Stéphane Hessel : «Créer, c'est résister. Résister, c'est créer.» Preuve supplémentaire avec *Les Monologues de la Marijuana* programmé ce mois de décembre, qui marquera les trois mois 20 ans de l'institution. On y abordera le problème de la légalisation des drogues douces sous un angle ludique. Fume, c'est du Poche. ■

Europalia Brésil : la rue et la terre

CHRISTIAN JADE

DEUX EXPOSITIONS THÉMATIQUES SUR LE BRÉSIL JETTENT UN COUP D'ŒIL PRÉCIS SUR DEUX RÉALITÉS FASCINANTES : UNE NATURE LUXURIANTE ET LA FRÉNÉSIE D'UNE VILLE, RIO DE JANEIRO.

«A Rua» (La rue) : contemporaine, engagée, poétique

Même le prisme abstrait de l'art conceptuel n'empêche pas les artistes cariocas (de Rio) de considérer la rue

—celle des favelas en particulier— comme un modèle de vie, un atelier, un espace d'exposition, voire une arène politique.

Prenons Gabriel et Tiago Primo, les benjamins de l'expo, 23 et 29 ans, auteurs d'une performance de 15 jours, en 2009, dont on peut visionner un résumé vidéo, dynamisé par une musique hard punk. Dans *A Parede* (Au mur), on voit les deux frères escalader une paroi aux couleurs vives, sur le mur extérieur du Gentil Canoca, célèbre lieu d'exposition fameux, au centre de Rio. Puis ils se balancent dans un hamac avant de s'installer à leur bureau suspendu. Humour et prise de conscience de la précarité.

Le très beau montage de Jorge Mario Jauregui, au centre de l'expo, *Favela Bairro* nous plonge dans un programme de développement urbain pour transformer deux favelas délabrées de la zone Nord de Rio. Ni di-

dactisme, ni propagande, ni tourisme; juste la vie des gens et des ruelles. Plus acide, Alexandre Vogler, fondateur du collectif «Atrocidades Maravilhosas» (Atrocités merveilleuses). Une allusion aux effusions de sang quotidiennes et aux trafics de drogue dont l'armée brésilienne tente de réduire l'impact, en vue de la Coupe du monde de football de 2014 et des Jeux olympiques de 2016. Ici, Vogler ne dramatise pas, il ironise en livrant en pâture aux amateurs de graffiti une affiche de mannequin sexy, revue et corrigée par les fantasmes populaires.

Voilà pour les œuvres récentes. Mais le photojournaliste Evandro Teixeira nous rappelle les jours amers de la dictature militaire (1964-1985) par des photos de répression violente de manifestations populaires de 1968. Parmi les gloires de l'art conceptuel des années 70, on retrouve Hélio Oiticica, Lygia Clark et Lygia Pape, déjà présents à Bozar. Lygia Pape propose un «paysage imaginaire», *DNA 2003*: 60 cuvettes d'email blanc, posées sur du riz et des haricots, éclairées. Belle mise en scène, tout comme celle de Maria Maiolino dans *Entre-vidas* (Entre-vies): on ne voit que les plantes des pieds d'une femme, traversant avec légèreté un trottoir jonché d'œufs, ces «entre-vies». Maiolino a inventé le concept de «*foto-poema*» (photo-poème-action). Un beau mélange de concept et de sensualité qu'on retrouve chez Laura Lima, dans *Passaros* (Oiseaux). Pas moins de 90 tableaux d'oiseaux suspendus, à des hauteurs et sous des angles différents, une masse légère, pas menaçante comme les oiseaux de Hitchcock, mais dont on apprécie la beauté en équilibre instable.

Présent et passé récent, témoignage et création, engagement et concept, poésie et tendresse, cette *Rua de Rio* est une des plus passionnantes expositions d'Europalia Brésil.



Jeune homme portant coiffe de plumes d'Amazonie, XVII^e siècle.

«Terra Brasilis»: didactique, colorée, fruitée

L'exposition «Terra Brasilis» nous présente avec élégance 500 ans de découvertes et exploitations de la belle terre brésilienne, sa forêt tropicale, sa faune et sa flore gorgées de couleurs vives.

Le très beau catalogue nous explique pourquoi l'iconographie portugaise, durant la colonisation, a toujours été «pauvre», de sorte que c'est la brève période de conquête hollandaise, au XVII^e siècle, qui domine de belles natures mortes ou représentations de la nature de Frans Post et Albert Eckhout. Par contre, le recensement, par des savants et des militaires, de toute la faune, la flore et... les Indiens à la fin du XVII^e siècle est le point de départ d'une série impressionnante de catalogues scientifiques, richement illustrés, qui faisaient l'admiration de naturalistes aussi prestigieux que Humboldt ou Darwin. Aux motivations scientifiques se mêlaient des intérêts économiques et industriels comme le montrent les belles sections consacrées à la récolte du sucre, du manioc ou du tabac. Au XIX^e siècle, l'indépendance de l'Empire brésilien favorise la création d'une académie de peinture... française, dont Jean-Baptiste Debret, qui ouvre un voile sur les pratiques esclavagistes. Mais le plus fascinant artiste à découvrir est (Allemand) Rugendas, dont les gravures et peintures donnent au paysage brésilien une dimension poétique rarement atteinte auparavant et aux luttes sociales, qui préludent à l'indépendance de 1822, la force précise d'un témoignage. ■



Gabriel et Tiago Primo, *A Parede*, 2011.

«A Rua» jusqu'au 22 janvier 2012 au musée d'Art moderne d'Anvers Infos: www.mukha.be

«Terra Brasilis» jusqu'au 12 février 2012 à l'Espace Culturel ING (Bruxelles) Infos: www.ing.be/art

Émouvant Richter à la Tate!

OLIVIER SWINGEDAU

Elle coïncide avec le 80^e anniversaire de l'artiste, Gerhard Richter: «Panorama» est «la» grande exposition rétrospective attendue de longue date dans le milieu artistique et auprès d'un public averti et, la plupart du temps, très assidu...

Il faut dire que ce «Panorama» initié par la Tate Modern (galerie britannique d'art moderne, rassemblant les collections de 1900 à nos jours et située au cœur de la cité londonienne, NDLR) en association avec la Nationalgalerie, le Staatliche Museum zu Berlin et le Centre Pompidou, regroupe les moments importants d'une remarquable carrière.

Dès 1965, Gerhard Richter s'immerge dans une exploration riche



Gerhard Richter, *Forest (3)* et *Forest (4)*, 1980.

et variée de la peinture, basée sur un regard unique d'un témoin qui se veut désengagé.

«Panorama» souligne l'ampleur du travail de l'artiste, et sa gamme par-

ticulièrement variée de techniques et d'idées. Richter a abordé, avec autant de réussite, des techniques incroyablement diverses: peintures réalistes fondées (fondues?) sur des photographies, abstractions gestuelles colorées, de nombreux portraits, des paysages subtils, des tableaux «historiques»...

Contre la paresse de l'œil

Gerhard Richter a été, peut-être surtout, l'un des tout premiers artistes à réfléchir à l'histoire et aux racines profondes du national-socialisme, avec ses célèbres séries de peintures de membres de la «famille», mais aussi des victimes, du parti nazi allemand. Cette mise «sur le même

terreau» de son 80^e anniversaire, en octobre 1977-1988, séquences picturales noires et blanches basées sur des images du groupe terroriste Baader-Meinhof, avec, à nouveau, ce refus de la prise de position qu'il juge plausiblement vulgaire. Il attend, de fait, de chaque spectateur qu'il réalise son propre examen de conscience face à la barbarie comme face à la beauté ou à l'ennui. Richter aura continué à répondre à ces moments importants de l'histoire tout au long de sa carrière. La pièce finale, et la cerise sur le gâteau, de l'exposition date de septembre 2005 et représente une œuvre, ô combien saisissante, des attaques terroristes sur le World Trade Center à New York en septembre 2001.

Les amoureux de la beauté épique d'un Rothko, d'un Twombly ou d'un Hodgkin apprécieront grandement le côté si frappant et cette précision quasi cristalline du photoréalisme de Gerhard Richter, qui est sans doute l'artiste plastique majeur de notre époque. À découvrir absolument! ■

voulu «prendre parti», à aucun niveau que ce soit, laissant au spectateur le soin de réaliser l'effort conceptuel nécessaire.

Comme d'autres artistes modernes, Richter refuse la paresse de l'œil et exige de son visiteur un travail réel d'interprétation personnelle. Dans la même veine historique, on découvre les 15 parties de son 18

octobre 1977-1988, séquences picturales noires et blanches basées sur des images du groupe terroriste Baader-Meinhof, avec, à nouveau, ce refus de la prise de position qu'il juge plausiblement vulgaire. Il attend, de fait, de chaque spectateur qu'il réalise son propre examen de conscience face à la barbarie comme face à la beauté ou à l'ennui. Richter aura continué à répondre à ces moments importants de l'histoire tout au long de sa carrière. La pièce finale, et la cerise sur le gâteau, de l'exposition date de septembre 2005 et représente une œuvre, ô combien saisissante, des attaques terroristes sur le World Trade Center à New York en septembre 2001.

Les amoureux de la beauté épique d'un Rothko, d'un Twombly ou d'un Hodgkin apprécieront grandement le côté si frappant et cette précision quasi cristalline du photoréalisme de Gerhard Richter, qui est sans doute l'artiste plastique majeur de notre époque. À découvrir absolument! ■



Gerhard Richter.

La rétrospective «Panorama» est organisée par la Tate Modern à Londres en association avec la Nationalgalerie, le Staatliche Museum zu Berlin et le Centre Pompidou. Paris: l'exposition du 12 février au 8 janvier 2012. Bruxelles: la semaine du 22 janvier au 22h. Entrée 12,70 €.

Les Pompes Funèbres Générales de Belgique

s.a. **Tielemans**

Maison fondée en 1875

spécialisée dans l'organisation de

funérailles

civiles

**de toutes classes
et crémation**

Chaussée d'Alseberg 19
1060 Bruxelles
Tél. 02 537 05 64

Direction :
Michèle et Jacques Delrieu-Rautier

Identités laïques ?

Face au constat d'une laïcité plurielle, alliant politique et philosophie, humanisme concret et abstrait, la question des identités laïques se pose. Évoquant les rapports avec les religions et la question de la spiritualité laïque, l'auteur nous montre que l'usage de la laïcité a une spécificité, celle de pouvoir affirmer la relativité d'une conception de vie qui a sa place à côté d'autres conceptions.

Marc Mayer, *Identités laïques ?*, Fernelmont, EME, 2011, 98 p., coll. « EME - Société »

En vente au prix de 12 euros

Disponible sur commande en librairie ou par virement au compte BE83 1921 2205 4215 (OREGEBB) [frais de port : 2,50 euros pour la Belgique et 4,50 euros pour l'Europe] – TVAC. Éditions Modulaires Européennes : tél. 0816342433 edition@intercommunications.be
www.intercommunications.be



La Pensée et les Hommes

À LA RADIO

Tous les samedis sur la Première vers 19h05 (ou 22h30)

À LA TÉLÉVISION

Dimanche 11/12 sur La Une à 9h20

«Le droit à la mémoire», Pierre Mertens, Alain Berenboom et Jacques Lemaire. Rediffusion le 17/12 à 10h sur La Une.

Mardi 20/12 sur La Une en fin de soirée

«Tribulations d'un Juif Ostendais», Julien Klerer et Jacques Lemaire.

Samedi 31/12 sur La Une à 9h20

«Les réalités des évangélistes en Belgique», CAL/CLAV. Rediffusion le 01/01 à 9h20 sur La Une.

Mardi 3/01 sur La Une en fin de soirée

«Message de Nouvel An», Jacques Lemaire.

Dimanche 8/01 sur La Une à 9h20

«Les accommodements dits "raisonnables"», Chemsî Chérif-Khan, Ahmad Aminian et Jacques Lemaire. Rediffusion le 14/01 à 10h20 sur La Une.

BRABANT WALLON

Vendredi 9/12 – 19h30 *No man's land*, projection du film de Denis Tanoir dans le cadre du ciné philo. Organisé par la Maison de la Laïcité Hypathia. Lieu : rue des Deux Ponts 19, Ottignies-Louvain-La-Neuve. Renseignements: 010 22 31 91

Dimanche 11/12 – 11h Concert de l'ensemble Tirolet. Organisé par la Maison de la Laïcité d'Alembert. Lieu : place Abbe Renard 2, Braine-l'Alleud. Réservations: 02 387 33 26 – chant@dalembert.be

Lundi 12/12 – 20h «Faut-il douter de tout?», café philo Palabras. Organisé par la FAMU de Nivelles. Lieu : Le Caveau, rue aux Souris 1, Nivelles. Renseignements: 067 21 66 74 – www.polphilobe.be

Vendredi 13/01 – 19h30 *The social network*, projection du film de David Fincher dans le cadre du ciné philo. Organisé par la Maison de la Laïcité Hypathia. Lieu : rue des Deux Ponts 19, Ottignies-Louvain-La-Neuve. Renseignements: 010 22 31 91

Lundi 9/01 «Big Brother est-il borgein?», café philo. Organisé par le café philo Palabras de Nivelles. Lieu : Le Caveau, rue aux Souris 1, Nivelles. Renseignements: 067 21 66 74 – www.polphilobe.be

Vendredi 13/01 – 19h30 *The social network*, projection du film de David Fincher dans le cadre du ciné philo. Organisé par la Maison de la Laïcité Hypathia. Lieu : rue des Deux Ponts 19, Ottignies-Louvain-La-Neuve. Renseignements: 010 22 31 91



Dites-le... avec un T-Shirt
... c'est moins périssable
que des fleurs ou des bonbons ...
et



CARPE DIEM

MODÈLE N° 17 de nos T-Shirts

www.communication-shirts.com



Soirée débat La prison: un univers impitoyable

Le 15 décembre 2011

Gratuit
Le PIL face à Gérard de Coninck

face à Gérard de Coninck

face à Gérard de Coninck

face à Gérard de Coninck

face à Gérard de Coninck

face à Gérard de Coninck

face à Gérard de Coninck

face à Gérard de Coninck

DÉCEMBRE
15/12/2011
18h30 en présence de l'auteur

La prison : un univers impitoyable

avec Gérard de Coninck, auteur de
« Être directeur de prison », Éditions L'Harmattan

Quel sens a encore la prison aujourd'hui ? Les détenus y sont-ils tous à leur place ? Gérard de Coninck, ex-directeur de prison, nous fait découvrir la vie derrière les barreaux, les travers, les manquements, les dangers de la prison actuelle. Il nous propose des réflexions et des alternatives politiques pénitentiaires, vers une nouvelle politique pénitentiaire, vers une nouvelle prison, qui aura le mérite d'en interpellier plus d'un.

Avec:

Gérard de Coninck : ancien directeur de prison et maître de conférences à l'Ulg.
Florence Dufaux : sociologue et criminologue, ancienne conseillère morale en prison, membre de l'Observatoire des prisons-section belge.

LIEU : Rue de la Croix de Fer 68-62,
1000 Bruxelles.

Inscription souhaitée : 02/201.63.70 ou
pointinfo@laicite.net



Judi 15/12 – 9h30 Nouvelle approche pour mieux gérer les émotions, formation par Marianne Obozinski (+12/01/2012, +02/02, +01/03, +03/03, +03/05, +07/06). Organisée par la LEEP. Lieu : Espace Coghen, avenue Coghen 219, 1180 Bruxelles. Réservations: 02 511 25 87 – www.ligue-enseignement.be

Du 17/12 au 18/12 – 10h «La découverte de soi par l'art», formation par Marianne Obozinski. Organisée par la LEEP. Lieu : place Rouppé 29, 1000 Bruxelles. Réservations: 02 511 25 87 – www.ligue-enseignement.be

Lundi 16/01 – 9h30 «Croyances populaires dans l'immigration marocaine», formation par Naïma Akramilich. Organisée par la LEEP. Lieu : place Rouppé 29, 1000 Bruxelles. Réservations: 02 511 25 87 – www.ligue-enseignement.be

Lundi 16/01 – 9h30 «Initiation à la médiation», formation par Cécile Poria-Conception (+17/01, +19/01, 24/01, 28/01). Organisée par la LEEP. Lieu : rue de la Fontaine 2, 1000 Bruxelles. Réservations: 02 511 25 87 – www.ligue-enseignement.be



SOCIÉTÉ BELGE POUR LA CRÉMATION

Association sans but lucratif
Fondée en 1906

Seuls, au service du public,
nous défendons la dignité de l'idéal
crématisé. Faites-vous membre
Assistance, complète
et désintéressée

DOCUMENTATION GRATUITE
SUR DEMANDE ET SANS
ENGAGEMENT

Boulevard Maurice Lemonnier, 1
1000 Bruxelles
(02) 513 03 96

dossier L'ÉCOLE À L'ÈRE NUMÉRIQUE Éduquer n°85 vient de paraître.

«TIC». Derrière cet acronyme de trois lettres se cachent les Technologies de l'Information et de la Communication. Sources de promesses, d'espoirs mais aussi de craintes et de doutes, les avancées technologiques font parler d'elles. Une seule certitude: la grande (ré)évolution numérique est en marche et s'invite dans nos écoles. Nécessité pour les uns, fléau pour les autres: quels sont les enjeux pour l'enseignement? La Ligue fait le point.

Pour nous contacter :

Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente asbl
Rue de la fontaine, 2 – 1000 Bruxelles
02/511.25.87 - eduk@ligue-enseignement.be
www.ligue-enseignement.be



FUNÉRAILLES WYNS

Rue aux Laines 89
1000 Bruxelles
(près de St Pierre & Bordet)

24 H / 24 H

Transferts,
Funérailles, Crémations,
Assurances décès,
Contrats personnalisés

Tél : 02 538 15 60

GSM : 047 28 76 26

Contact : Dominique Peeren



PARTICIPEZ SUR
WWW.LECOLEGALE.BE
PARTAGEZ VOS IDÉES
PRENEZ LE TEMPS
POUR L'AVENIR !

Rêvons la vie, avec l'école.

Le constat n'est pas neuf : les élèves sont inégaux devant l'école, et ce clivage est l'une des principales causes d'échec. Or, l'école doit permettre à chaque élève de s'instruire efficacement dans un système scolaire gratuit, gommant les inégalités, ignorant les discriminations.

A quand un système scolaire dans lequel chaque enfant, et pas seulement quelques-uns, bénéficiera d'un enseignement de qualité ? En choisissant de sensibiliser le public sur l'idée d'une « école égale », le Centre d'Action Laïque souhaite lancer des pistes de réflexion et vous invite à réagir pour construire l'école de demain.

Surfez sur **www.lecolegale.be**.

Ensemble, nous devons relever ce défi.

Également vôtre,

Le CAL

École ≠ dépense
École = investissement

ÉCOLE GRATUITE

CHANCES ÉGALES
POUR TOUS !

MIXITE
SOCIALE